

**Togo : Troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance —Rapport des services du FMI, analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette et communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration**

Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2009 avec le Togo au titre du troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI pour les consultations au titre du troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 22 septembre 2009 avec les autorités togolaises sur l'évolution et les politiques économiques. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 11 novembre 2009. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne correspondent pas nécessairement aux points de vue du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément des services sur l'analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette.
- Un Communiqué de presse.

Les documents ci-après ont été ou sera diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités togolaises au FMI \*  
Mémorandum de politique économique et financière des autorités togolaises\*  
Protocole d'accord technique\*  
Autres documents de référence

\* Figure également dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à :

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201  
Adresse électronique : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international  
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

TOGO

**Troisième revue de l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance**

Rapport établi par le Département Afrique  
(En consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Mark Plant et Dominique Desruelle

11 novembre 2009

<b>Accord FRPC</b>	L'accord triennal en faveur du Togo au titre de la FRPC a été approuvé en avril 2008, pour un montant de 66,06 millions de DTS (90 % de la quote-part). Une augmentation de l'accès de 18,35 millions de DTS (25 % de la quote-part) a été approuvée en septembre 2008. Le point de décision de l'initiative PPTE a été atteint en novembre 2008.
<b>Mission</b>	M. Mills (chef de mission), M <sup>me</sup> Ocampos, M. David (tous du Département Afrique), M <sup>me</sup> Gicquel (Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation) et M. Yao (représentant résident). M. N'Sonde (Bureaux des administrateurs) a participé aussi à la mission.
<b>Entretiens</b>	Troisième revue de l'accord FRPC à Lomé, du 9 au 22 septembre 2009.  La mission a rencontré M. Houngbo, Premier Ministre, M. Ayassor, Ministre des finances, M. Adjahoto, Directeur national de la BCEAO, et d'autres hauts fonctionnaires. Elle s'est aussi concertée avec une mission simultanée de la Banque mondiale et a rencontré des représentants des entreprises, des donateurs et des médias.
<b>Revue du programme</b>	Les autorités ont respecté tous les critères de réalisation quantitatifs et structurels, ainsi que tous les repères et objectifs cibles, sauf pour un repère et un objectif pour la troisième revue. Les services du FMI recommandent l'achèvement de la revue, comme les autorités l'ont demandé dans leur lettre d'intention.
<b>Régime de change</b>	Le Togo a accepté les obligations découlant des sections 2,3 et 4 de l'article VIII des Statuts du FMI. Le Togo partage une monnaie commune (le franc CFA), qui est rattachée à l'euro, avec les autres pays membres de l'UEMOA. La BCEAO conduit la politique monétaire et la politique de change pour la région. Les banques sont contrôlées par la Commission bancaire de l'UMOA.

## Table des matières

Acronymes.....	3
Résumé analytique.....	4
I. Évolution économique récente et résultats obtenus dans le cadre du programme FRPC .....	5
A. La croissance reste lente en dépit d'une bonne politique économique.....	5
B. La politique budgétaire est saine en dépit des contraintes de capacité .....	5
C. Les réformes structurelles pour le premier semestre de 2009 ont bien avancé.....	8
II. Perspectives pour 2009–10 .....	8
A. La croissance devrait réagir modérément à l'action des pouvoirs publics .....	8
B. Mesures budgétaires anticycliques temporaires pour 2009 et 2010.....	10
C. Les réformes structurelles devraient avancer, quoique avec des retards.....	12
D. Il faut rester vigilant pour gérer les risques pesant sur le programme .....	17
E. Allègement PPTE/IADM, politique prudente et croissance sont nécessaires pour assurer la viabilité de la dette .....	17
III. Évaluation par les services du FMI.....	17
Encadrés	
1. Encours et apurement des arriérés intérieurs.....	13
2. Prix des produits pétroliers et possibilités d'action.....	16
Graphiques	
1. Évolution macroéconomique récente .....	6
2. Répercussions de la crise mondiale.....	7
3. Investissement public, prévu et effectif, 2008-2009.....	10
Tableaux	
1. Indicateurs Economiques et Financiers, 2007–10 .....	19
2. Balance des Paiements, 2007–10.....	20
3. Opérations Financières de l'Etat, 2007–10 .....	21
4. Situation Monétaire, 2007–10 .....	23
5. Décaissements effectifs et prévus dans le cadre de l'accord FRPC, 2008–11 .....	24
6. Déclencheurs du point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE .....	25
Appendice I: Lettre d'Intention.....	26
Tableau 1. Repères de performance quantitatifs et objectifs cibles.....	39
Tableau 2. Conditionnalité structurelle pour 2009 .....	40
Tableau 3. Conditionnalité structurelle pour 2010 .....	41
Modifications au protocole d'accord technique .....	42
Appendice II: Relations avec la Banque mondiale.....	45

## ACRONYMES

BCEAO	Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l’industrie
BIA-Togo	Banque internationale pour l’Afrique au Togo
CEET	Compagnie énergie électrique du Togo
CNADI	Comité national d’apurement de la dette intérieure
CRT	Caisse de retraite du Togo
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DTS	Droits de tirage spéciaux
IDE	Investissement direct étranger
PIP	Programme d’investissement public
SFP	Statistiques de finances publiques
SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo
SOTOCO	Société togolaise de coton
UTB	Union togolaise de banque
UEMOA	Union économique et monétaire de l’Afrique de l’Ouest

## RESUME ANALYTIQUE

**Le redressement du Togo après la longue crise intérieure a été retardé par la récession mondiale, qui a suivi l'impact négatif des inondations et de l'évolution défavorable des prix l'an dernier.** La croissance ne devrait atteindre que 2½ % en 2009 et en 2010 — un taux en deçà du potentiel (4 %) — d'où une stagnation du revenu par habitant. L'inflation a fléchi nettement, pour avoisiner 3 % cette année. Les tensions sur la balance des paiements devraient s'accroître pendant la durée du programme : l'atonie des exportations et la hausse des importations entraîneront des déficits des transactions courantes voisins de 7 % du PIB en 2008–2010.

**Le programme appuyé par la FRPC reste en bonne voie en dépit des chocs.** Tous les critères de réalisations quantitatifs et structurels jusqu'à fin juin 2009 ont été observés. Tous les objectifs en matière d'exécution des réformes structurelles ont été atteints jusqu'à fin juin; des retards sont apparus au deuxième semestre de 2009 en raison principalement des contraintes de capacités. Les autorités se sont engagées à achever des réformes importantes en 2010 pour renforcer les finances publiques, restructurer le système bancaire et accélérer la croissance.

**Face à une croissance anémique, le programme des autorités appuyé par la FRPC inclut des mesures budgétaires anticycliques au deuxième semestre de 2009 et en 2010.** Le budget de 2009 (révisé en juin) et le budget de 2010 prévoient des augmentations des investissements financés sur ressources intérieures et un règlement en liquide des arriérés intérieurs. En dépit de la persistance des contraintes de capacités, l'investissement public intérieur devrait atteindre au moins 3½ % du PIB en 2009 et en 2010, soit deux fois plus qu'en 2008. Néanmoins, grâce dans une large mesure à des recettes inattendues au titre des licences de téléphonie portable, le budget reste financé intégralement en 2009. Le projet de budget de 2010 est financé dans son intégralité jusqu'à fin 2010: un financement de 1,7% du PIB doit être identifié pour le deuxième semestre de l'année. La composition des dépenses s'améliore : les dépenses sociales prioritaires et les investissements qui protègent les plus vulnérables et favorisent la réduction de la pauvreté représentent une part croissante du total des dépenses.

**Les perspectives économiques modestes du Togo sont exposées à des risques économiques et politiques significatifs, liés principalement à la faiblesse de l'économie mondiale et aux élections présidentielles de février.** Néanmoins, les autorités ont jusqu'à présent montré qu'elles étaient déterminées à exécuter le programme, malgré la proximité des élections.

Les services du FMI recommandent que la troisième revue du programme soit achevée sur la base des résultats et des engagements du Togo.

## I. ÉVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE ET RESULTATS OBTENUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME FRPC

### A. La croissance reste lente en dépit d'une bonne politique économique

1. **Bien que la récession mondiale freine sa croissance, le Togo a préservé la stabilité macroéconomique et a continué d'exécuter fermement le programme économique appuyé par la FRPC.** L'augmentation de la production attendue du programme de redressement post-crise a été retardée, tout d'abord par l'évolution défavorable des prix mondiaux et les inondations l'an dernier, et ensuite par la récession mondiale. En dépit d'une politique budgétaire anticyclique, une croissance voisine de 2½ % reste prévue pour 2009, soit un taux approximativement équivalant à celui de la croissance démographique et en deçà de la croissance potentielle (4 %). Les répercussions de la récession mondiale ont eu un impact négatif sur les exportations, les services de transport et l'investissement direct étranger. Cependant, certaines retombées de la crise ont été compensées ou atténuées par des facteurs spécifiques au Togo, tels que le rebond de la production alimentaire, la hausse de l'investissement public et la moindre intégration internationale du système bancaire (graphiques 1 et 2; lettre d'intention, §3-4).

2. **Les soldes macroéconomiques ont généralement été stables ou se sont améliorés en 2009.** Étant donné la faiblesse de la croissance et la baisse des prix mondiaux de l'énergie et de l'alimentation, l'inflation a diminué sensiblement pour atteindre 3 % cette année (moyenne sur un an pour la période janvier-septembre). Le déficit des transactions extérieures courantes devrait rester élevé, autour de 7 % du PIB, puisque la croissance des exportations reste modérée et les importations augmentent légèrement, surtout en rapport avec les mesures budgétaires qui ont été prises. Ce déficit et la baisse de l'investissement direct étranger pèsent sur la balance des paiements, l'allocation de DTS compensant temporairement cette pression<sup>1</sup>. Le crédit à l'économie reste anémique ce qui est une conséquence du processus de restructuration bancaire qui n'est toujours pas encore achevée.

### B. La politique budgétaire est saine en dépit des contraintes de capacités

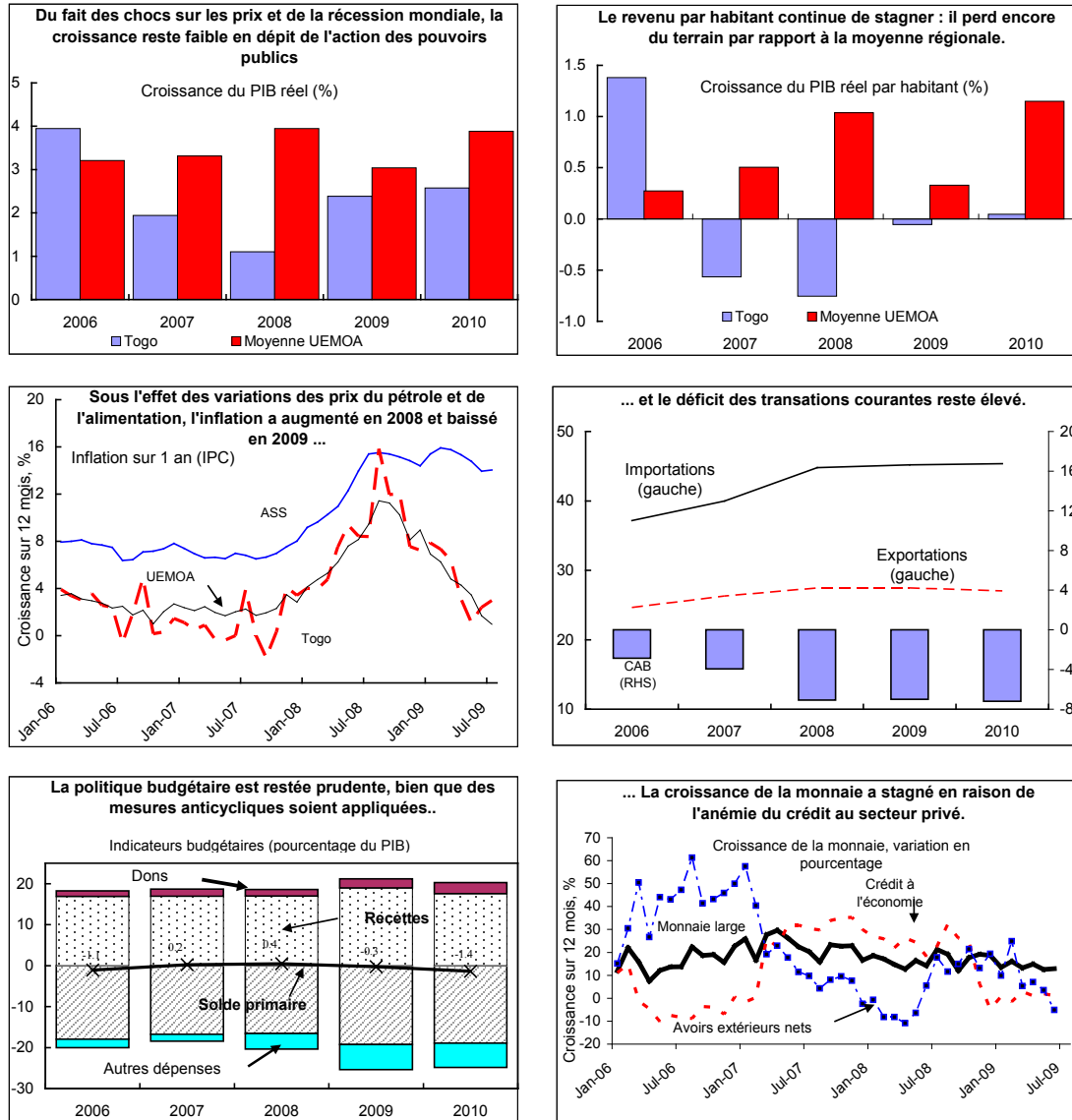
3. **Les résultats budgétaires ont été solides jusqu'à fin juin 2009, bien que le déficit plus faible que prévu s'explique principalement par l'exécution des dépenses d'investissement en dessous du niveau programmé.** Les impôts recouverts à fin juin étaient plus élevés que prévu, grâce à la combinaison d'une réduction des taux d'imposition et d'un élargissement de l'assiette de l'impôt (lettre d'intention, §6). Les recettes non fiscales ont profité aussi de dividendes et de redevances de licences inattendus. Cependant, les dépenses courantes ont été plus élevées que prévu, en raison principalement de la forte concentration

---

<sup>1</sup> Le Togo a reçu 59,4 millions de DTS (environ 90 millions de dollars EU) lors de la récente allocation de DTS.

des dépenses d'urgence (inondations et crise alimentaire) en début de période, ainsi que des dépenses consacrées aux biens et services.

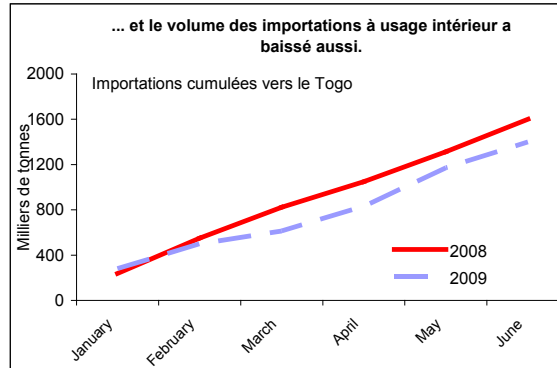
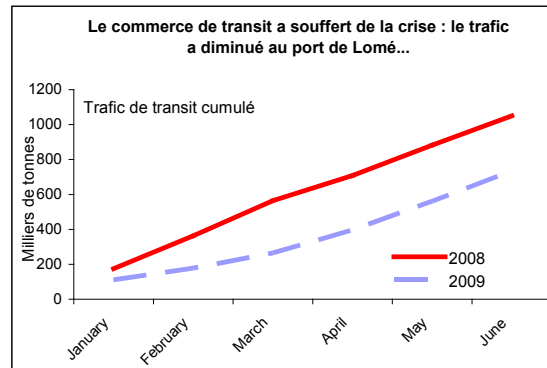
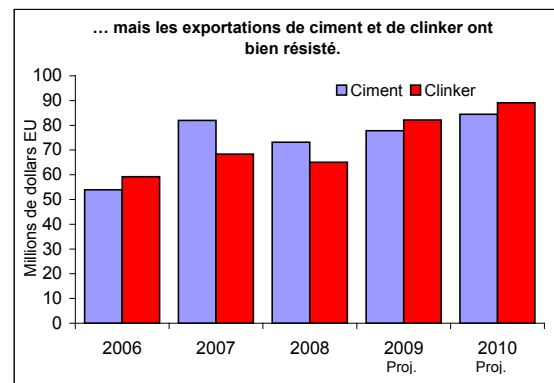
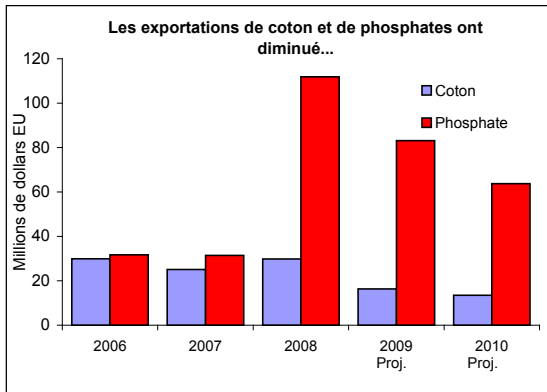
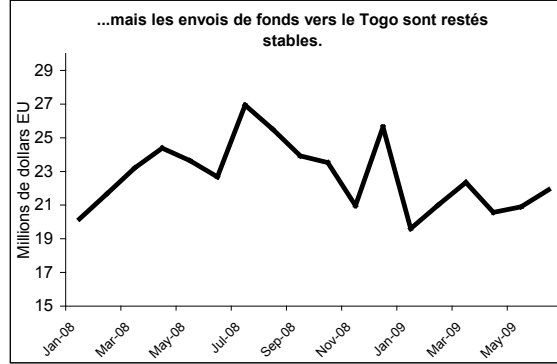
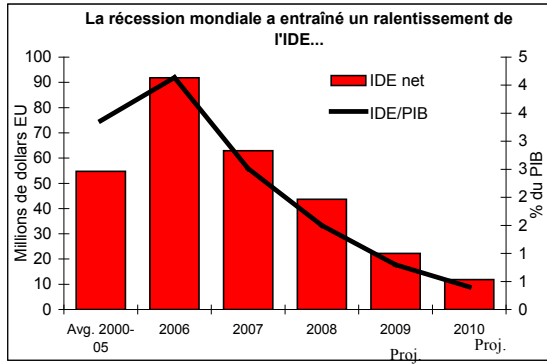
**Graphique 1. Togo : évolution macroéconomique récente<sup>1</sup>**



Sources : autorités togolaises, et estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Estimations pour 2009 et projections pour 2010.

## Graphique 2. Togo : répercussions de la crise mondiale



Sources : autorités togolaises et estimations des services du FMI.



Comme ces dépenses ne se poursuivront pas au même rythme, les autorités comptent s'en tenir aux niveaux établis dans le programme pour l'année. D'autre part, les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures n'ont atteint que 34 % du niveau programmé (et sont restées 1½ % du PIB en deçà du niveau prévu), en raison des contraintes de capacités persistantes (tableau du texte 1). En conséquence, les critères de réalisation relatifs au solde budgétaire et au financement intérieur pour fin juin 2009 ont été observés facilement, bien que l'objectif fixé pour les dépenses sociales et les dépenses d'investissement ait été manqué de peu en raison de l'exécution des dépenses d'investissement en dessous du niveau programmé (appendice I, tableau 1). En juin, les autorités ont adopté un collectif budgétaire pour soutenir la production et le redressement économique (voir ci-dessous).

Tableau texte 1. Togo : résultats budgétaires en 2008 et au premier semestre de 2009

	2008		2009 - H1	
	Prog.	Eff.	Prog.	Eff.
	(Pourcentage du PIB)			
Recettes et dons	18.4	18.6	9.5	10.0
Recettes fiscales	15.7	16.3	7.6	8.2
Recettes non fiscales	0.9	0.7	0.4	1.1
Dons	1.8	1.6	1.5	0.7
Dépenses				
Courantes (primaires intérieures)	15.0	14.8	6.9	8.4
Investissement	5.0	3.5	3.8	1.6
National	2.2	1.7	1.9	0.6
Étranger	2.8	1.7	1.9	1.0
Solde primaire intérieur	-0.6	0.4	-0.8	0.2

### C. Les réformes structurelles pour le premier semestre de 2009 ont bien avancé

4. **Les autorités ont atteint tous les objectifs du programme en ce qui concerne l'exécution des réformes structurelles jusqu'à fin juin** (tableau du texte 2 et appendice 1, tableau 2). Le critère de réalisation relatif à la réforme du Trésor (critère de réalisation pour juin 2009) a été observé dans l'échéance prévue (lettre d'intention, §10-12), tandis que les repères sur la politique fiscale et la restructuration bancaire ont été atteints plutôt que prévu (lettre d'intention, §10-15).

## II. PERSPECTIVES POUR 2009–10

### A. La croissance devrait réagir modérément à l'action des pouvoirs publics

5. **Étant donné les retombées de la récession mondiale, les perspectives à court terme de l'économie togolaise restent atténuées en dépit des mesures budgétaires anticycliques qui ont été prises** (lettre d'intention, §20). Une croissance voisine de 2½ % est projetée pour 2010, les mesures budgétaires renforcées y contribuant à hauteur de 0,5 point de pourcentage environ (voir ci-dessous). L'inflation devrait rester modérée jusqu'à la fin de 2010, en raison de la faiblesse des cours des produits de base et de la croissance. Le déficit

des transactions extérieures courantes devrait rester élevé en 2010, dépassant 7 % du PIB, en raison de l'atonie des exportations (du fait de la récession mondiale) et de la hausse des importations (dans une large mesure liées aux mesures budgétaires). Conjugués à la baisse de l'investissement direct étranger, ces facteurs devraient accentuer la pression sur la balance des paiements pendant la durée du programme. Les autorités restent déterminées à prendre des mesures structurelles qui favorisent la croissance, mais leurs effets ne se feront probablement sentir qu'à compter de 2011, étant donné le décalage entre leur application et leur impact.

Tableau texte 2: Togo : état d'avancement des réformes structurelles fin 2009

Mesure	Type	Date	État d'avancement
<b>Gouvernance budgétaire</b>			
Réduire les exonérations fiscales et douanières et renforcer le contrôle fiscal et douanier, y compris sur les entreprises agréées dans la zone franche.	Repère	Juin 2009	Effectué
Rendre opérationnelle la nouvelle structure du Trésor conformément aux directives de l'UEMOA.	Critère de réalisation	Juin 2009	Effectué
Engager la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs validés vis-à-vis des fournisseurs et la mise en place d'un mécanisme de suivi de la dette intérieure.	Repère	Décembre 2009	Réalisation en cours avec une possibilité de retard
<b>Secteur financier</b>			
Engager la restructuration de la BTCI, notamment en relevant son capital par l'émission de titres d'Etat.	Repère	Mars 2009	Effectué
Mettre sur pied la structure et le mécanisme pour gérer les créances improductives qui ont été échangées contre des titres d'Etat dans le cadre du processus de restructuration des banques.	Repère	Décembre 2009	Réalisation en cours avec un retard
Engager le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques pour les banques à capitaux publics.	Repère	Décembre 2009	Réalisation en cours avec une possibilité de retard
<b>Entreprises publiques</b>			
Secteur des phosphates : élaborer une stratégie de développement sur la base des résultats de l'audit stratégique.	Repère	Septembre 2009	Réalisation en retard

## B. Mesures budgétaires anticycliques temporaires pour 2009 et 2010

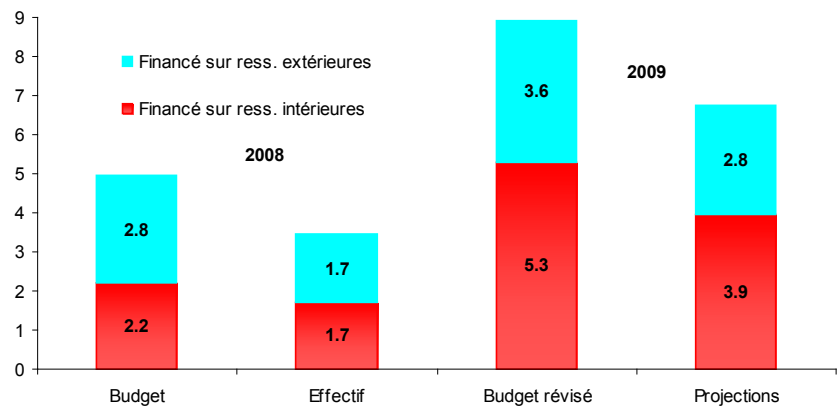
6. **Dans le cadre d'une action anticyclique et post-crise, les autorités ont renforcé les mesures budgétaires favorables à la croissance pour le deuxième semestre de 2009 et pour 2010.** Les augmentations des dépenses d'investissement financées sur ressources

intérieures et le règlement des arriérés intérieurs en liquide font face aux séquelles de la crise intérieure et soutiennent l'activité économique. Pour 2009, le surcroît de recettes, en particulier les redevances inattendues au titre du renouvellement des licences dans le secteur des télécommunications, financeront intégralement

cette hausse des dépenses autorisée dans le collectif budgétaire de juin (bien que les redevances supplémentaires soient peut-être inférieures à ce que les autorités espéraient<sup>2</sup>). Une action concertée visant à accroître les capacités d'investissement devrait permettre de plus que doubler ces dépenses par rapport à 2008, pour les porter à près de 4 % du PIB (graphique 3), sur la base des dépenses prévisibles, en particulier des contrats signés. (Néanmoins, le taux d'exécution par rapport au programme d'investissement public très ambitieux des autorités n'atteindra encore que 70 % [lettre d'intention, §7-9]). En conséquence, le solde primaire intérieur pour 2009 devrait s'établir à -0,3 % du PIB (contre -0,6 % pour la dernière revue) ; pour atteindre ce chiffre, il faudra maintenir un bon recouvrement des impôts et la discipline dans les dépenses courantes (en particulier un ralentissement marqué des dépenses consacrées aux biens et services).

7. **Le projet de budget pour 2010 continue de soutenir l'activité, compte tenu de l'environnement économique sombre au Togo et des effets persistants de la crise mondiale.** Les autorités ont décidé d'utiliser au mieux la marge de manœuvre budgétaire limitée qui est disponible (lettre d'intention, §21-25). Étant donné l'atonie de la croissance, les projections de recettes sont prudentes. En rapport avec l'allocation de DTS, le BCEAO a

Graphique 3. Togo : investissement public, prévu et effectif, 2008-2009 (en pourcentage du PIB)



<sup>2</sup> Les autorités négocient avec la compagnie privée de téléphonie mobile en ce qui concerne les redevances et les modalités du renouvellement de la licence. Comme la compagnie n'a payé aucune redevance, ses activités ont été suspendues ; le cadre du programme n'inclut aucun paiement à l'heure actuelle.

offert aux pays un crédit exceptionnel<sup>3</sup>, que les autorités togolaises ont choisi d'utiliser pour régler en liquide tous les arriérés intérieurs vérifiés envers le secteur privé (ce que couvrira 3 % du PIB; voir encadré 1). La politique de dépenses dans les secteurs prioritaires, qui protègent les plus vulnérables et favorisent la réduction de la pauvreté conformément au DSRP (tableau du texte 3), entraînera une hausse modeste des dépenses courantes (dont ½ % du PIB est financé sur ressources intérieures). Le budget maintient aussi le niveau des investissements financés sur ressources intérieures exécutés en 2009; en supposant une hausse modeste de l'investissement financé sur ressources extérieures, l'investissement public total atteindra finalement le niveau (7 % du PIB) qui, selon les projections originales du programme, est de nature à relancer la croissance. Avec ce relâchement temporaire de la politique budgétaire, le budget vise un déficit primaire intérieur de 1,4 % du PIB. Les services du FMI sont

d'avis que la politique budgétaire est appropriée dans les circonstances actuelles, tout en soulignant qu'il sera probablement nécessaire, lorsque la situation économique

se sera améliorée, de durcir la politique budgétaire pour garantir la solidité du secteur public et la viabilité de la dette extérieure (voir ci-dessous). Ce rééquilibrage budgétaire serait facilité par le fait que les augmentations des dépenses sont concentrées sur les investissements financés sur ressources intérieures, alors que les dépenses courantes financées sur ressources intérieures sont restées relativement modérées.

Tableau texte 3. Togo : dépenses par secteurs prioritaires, 2007-10

	2007	2008	2009	2010
	Act.		Est.	Proj.
	(Pourcentage du PIB)			
Dépenses primaires (financées sur ressources nationales ou étrangères)	18.6	18.7	21.6	23.2
Dépenses dans les secteurs prioritaires (santé, éducation et social)	6.4	6.5	10.0	12.0
Dont dépenses d'équipement	1.2	1.8	4.4	5.6
Autres dépenses	12.1	12.1	11.6	11.2
Dont dépenses d'équipement	2.6	3.0	4.5	4.1

Source : autorités togolaises, et estimations et projections des services du FMI.

**8. Le budget 2010 est financé jusqu'en juin et un financement de 1,7 % du PIB devra être trouvé pour le deuxième semestre de 2010, même après avoir fait appel au marché obligataire régional.** Les autorités sollicitent une aide supplémentaire des donateurs et étudieront aussi la possibilité de mobiliser des ressources intérieures supplémentaires. Les projets d'emprunt actuels sur le marché obligataire régional qui peuvent s'élever à 2 % du PIB sont déjà ambitieux (l'accumulation nette de dette intérieure serait plus faible, car l'amortissement des titres issus de la restructuration des banques représente près de la moitié de ce montant). Si besoin est, les autorités sont prêtes à réduire leurs projets de dépenses, bien que les services du FMI soient d'avis qu'il serait plus opportun d'obtenir des ressources supplémentaires, soit de sources extérieures à des conditions concessionnelles, soit de sources non génératrices d'endettement (par exemple, recettes ou privatisations).

<sup>3</sup> Ce crédit accordé par la BCEAO en septembre 2009 a une échéance de 10 ans, une période de grâce de 3 ans et un taux d'intérêt de 3 %. Équivalant au montant de l'allocation générale de DTS, il servira à régler les arriérés intérieurs.

### C. Les réformes structurelles devront avancer, quoique avec des retards

9. **Les principales réformes structurelles prévues dans le programme avancent, bien que les contraintes de capacités entraînent quelques retards au second semestre de 2009.** Toutefois, seul le recouvrement des créances improductives devrait être sensiblement retardé. Selon les services du FMI, ces retards s'expliquent principalement par des capacités déficientes et non par une moindre volonté d'exécuter les réformes. Les autorités ont établi pour 2010 de nouveaux repères qui témoignent du maintien de leur attachement aux priorités suivantes : renforcer la gouvernance budgétaire, restructurer le secteur financier et favoriser un redressement économique durable (tableau du texte 4 et appendice 1, tableau 3).

#### *Continuer de renforcer la gouvernance budgétaire*

10. **Le processus d'apurement des arriérés intérieurs est renforcé** (lettre d'intention, §26, et encadré 1). En réglant en liquide tous les arriérés vérifiés envers le secteur privé d'ici la fin du premier trimestre de 2010 (nouveau repère structurel), les autorités visent à améliorer la liquidité par rapport au projet antérieur de titrisation des arriérés (repère structurel pour décembre 2009). L'effet net sur les finances publiques sera positif, puisque le crédit de la BCEAO est assorti de conditions plus avantageuses que les conditions de marché prévues pour les titres.

11. **En matière de gestion des finances publiques, il est prioritaire de continuer de renforcer les opérations du Trésor** (lettre d'intention, §29 et appendice 1, tableau 3). Pour viser à atteindre l'objectif d'un compte unique du Trésor, les autorités examineront tous les comptes du Trésor et réduiront leur nombre de 30 % d'ici juin 2010 (nouveau repère structurel). Un suivi plus étroit et une plus grande transparence dans la comptabilité des comptes à payer (dépenses engagées mais non payées), en particulier à la fin de l'année, contribueraient à renforcer la gestion des finances publiques.

12. **Il reste important d'accroître la capacité d'exécution des dépenses publiques, en particulier de l'investissement, et d'en renforcer l'efficacité** (lettre d'intention, §14 et 29, et appendice I, tableau 3). Les capacités administratives pour les dépenses d'investissement — talon d'Achille du Togo — s'améliorent quelque peu, sous l'effet d'un plan d'action établi avec l'appui des services du FMI. Pour continuer les progrès dans ce domaine, les autorités recenseront et élimineront les contrôles redondants dans la chaîne de la dépense d'ici fin juin 2010 (nouveau repère structurel).

Encadré 1. Togo: encours et apurement des arriérés intérieurs

**Pendant sa longue crise sociopolitique du début des années 90 à 2005, le Togo a accumulé des arriérés intérieurs considérables en raison d'une mauvaise gestion des finances publiques.** En consultation avec les services du FMI et de la Banque mondiale, les autorités ont conçu et approuvé une stratégie d'apurement des arriérés qui vise à rétablir la crédibilité des finances publiques et à améliorer le climat d'activité du secteur privé.

*Évaluer l'encours des dettes et arriérés intérieurs*

**Selon les autorités, la dette intérieure totale, y compris les arriérés, avoisine 25 % du PIB et les arriérés intérieurs envers des fournisseurs privés atteignant environ 4 % du PIB.** Parmi les autres créances figurent les titres issus de la recapitalisation des banques, les engagements au titre de la sécurité sociale et d'autres obligations.

**Sur la base d'un audit effectué en février 2009 par KPMG, les arriérés intérieurs vérifiés envers des fournisseurs (privés et publics) à fin décembre 2006 s'élevaient à 6 % du PIB.** L'institution publique responsable, le CNADI, a inclus 1,2 % du PIB d'arriérés pour lesquels les documents ont été validés, mais la livraison ne pouvait plus être vérifiée.

*Renforcer la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs envers des fournisseurs privés*

**Pour les créances inférieures à 13,5 millions de francs CFA (30.000 dollars EU), qui sont au nombre de 4.336 (87 % des fournisseurs), l'apurement des arriérés en liquide a démarré en août 2009** (lettre d'intention, §12). Cette opération devrait coûter 6 milliards de francs CFA et s'achever d'ici la fin de l'année. Il était initialement prévu de titriser les autres créances de montant plus élevé.

**En consultation avec les services du FMI, les autorités mettent au point les modalités d'utilisation du crédit de la BCEAO pour régler en liquide tous les arriérés vérifiés envers des fournisseurs privés.** Le coût total est estimé à 3 % du PIB, après une décote de 20 % et l'annulation estimée des dettes croisées impliquant des arriérés de paiements intérieurs, des arriérés d'impôts et des créances improductives prises en charge par l'État dans le cadre de la restructuration bancaire en 2008. La décote de 20 % s'est avérée controversée, bien qu'il s'agisse d'une pratique commune qui concorde avec la stratégie originale approuvée par le gouvernement. L'annulation des dettes croisées favorisera aussi la reprise de l'intermédiation bancaire.

Tableau texte 4: Togo: repères structurels 2010

Mesures	Justification Macroéconomique	Date
<b>Gouvernance budgétaire</b>		
Compléter la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs validés vis-à-vis des fournisseurs privés.	Rétablir la confiance des fournisseurs et permettre une réduction progressive de l'important encours d'arriérés de paiement intérieur de l'État.	Mars 2010
Avancer vers l'établissement d'un compte unique du Trésor en procédant à un recensement des comptes du Trésor dans les banques commerciales et la BCEAO; réduire le nombre de comptes de au moins 30%.	Avoir un suivi plus rapproché des opérations du Trésor, puisque que ceci est d'un élément clé de la maîtrise des opérations de trésoreries de l'État.	Juin 2010
Simplifier et réduire les délais dans la chaîne de dépenses du secteur public par la suppression des points de contrôle redondants.	Accélérer à court terme, la capacité d'exécution rapide des projets d'investissements et accroître la capacité d'absorption de l'aide extérieure du pays.	Juin 2010
<b>Secteur financier</b>		
Avancer dans le processus de privatisation des banques publiques en lançant un appel d'offre final.	Rétablir la confiance dans le secteur financier togolais, réduire les risques d'une nouvelle instabilité macroéconomique liée aux grandes banques publiques déficitaires, et promouvoir le développement du secteur financier et l'expansion de l'intermédiation financière.	Septembre 2010
Mettre sur pied le mécanisme et son support opérationnel chargé de la gestion des prêts improductifs (voir ci-dessus).	Récupérer une partie du coût budgétaire de la titrisation des créances improductives et réduire l'important stock d'arriérés des entreprises publiques et les dettes croisées.	Decembre 2010
Réaliser un audit financier et organisationnel de la CRT et entamer une étude actuarielle de cette institution.	Etablir une stratégie globale de l'apurement de la dette sociale de l'État qui est de l'ordre 7% du PIB.	Decembre 2010
<b>Secteur réel</b>		
Réaliser et soumettre au Conseil des ministres une revue du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers.	Le secteur pétrolier comprend environ 7% du PIB et relève d'importantes implications pour les finances publiques.	Aout 2010

*Achever la réforme du secteur financier pour accélérer la croissance*

**13. Il est crucial d'achever la restructuration du secteur bancaire pour rétablir l'intermédiation financière et accélérer la croissance** (lettre d'intention, §15 et 27).

- Bien que les autorités soient impatientes d'accélérer la privatisation des quatre banques publiques, le processus complexe du recrutement de conseillers en privatisation qui est financé par la Banque mondiale pourrait retarder légèrement l'appel à manifestations d'intérêt (repère structurel pour décembre 2009). Les autorités restent déterminées à poursuivre le processus en lançant un appel d'offres final au plus tard à la fin septembre 2010 (nouveau repère structurel).
- La mise en place d'un mécanisme de recouvrement des créances improductives (repère structurel pour 2009) sera sans doute fortement retardée, étant donné la complexité de la tâche et les retards dans le lancement d'une étude de faisabilité financée par la Banque mondiale. L'établissement de ce mécanisme est maintenant prévu avant la fin 2010 (repère structurel révisé). Les autorités examinent des mesures correctives et des stratégies intérimaires avec l'aide des services de la Banque mondiale et du FMI. Les services du FMI ont souligné l'importance d'annuler les dettes croisées dans le cadre de l'apurement des arriérés intérieurs comme un premier pas dans le processus de recouvrement des créances improductives.

**14. Par ailleurs, les autorités togolaises se pencheront sur la solidité financière du système de retraite.** Elles ont l'intention d'achever un audit de la CRT et de lancer une étude actuarielle avant la fin décembre 2010 (nouveau repère structurel). Les services du FMI sont d'avis qu'il est crucial de s'attaquer à ce problème, si délicat qu'il soit, pour assurer la viabilité à long terme du système de retraite et des finances publiques d'une manière générale.

*Favoriser la croissance et atténuer les risques budgétaires liés à l'établissement des prix des produits pétroliers et aux entreprises publiques*

**15. Les autorités s'acquitteront de leurs obligations envers les distributeurs de produits pétroliers, mais elles ont l'intention d'éviter de contracter de nouvelles obligations en ajustant les prix à la pompe en fonction des cours mondiaux** (lettre d'intention, §30, et encadré 2). Les autorités proposent de régler leurs obligations sur les deux prochaines années en utilisant les prélèvements qui sont intégrés dans la structure actuelle des prix. Elles ont l'intention aussi de procéder à une revue du mécanisme d'ajustement des prix et de la soumettre au Conseil des ministres d'ici la fin août 2010 (nouveau repère structurel).

**16. Les autorités poursuivent les réformes dans les secteurs des phosphates et de l'énergie, qui sont essentielles pour favoriser la croissance** (lettre d'intention, §16-18). Les autorités prévoient d'adopter une stratégie à long terme pour le secteur des phosphates, et



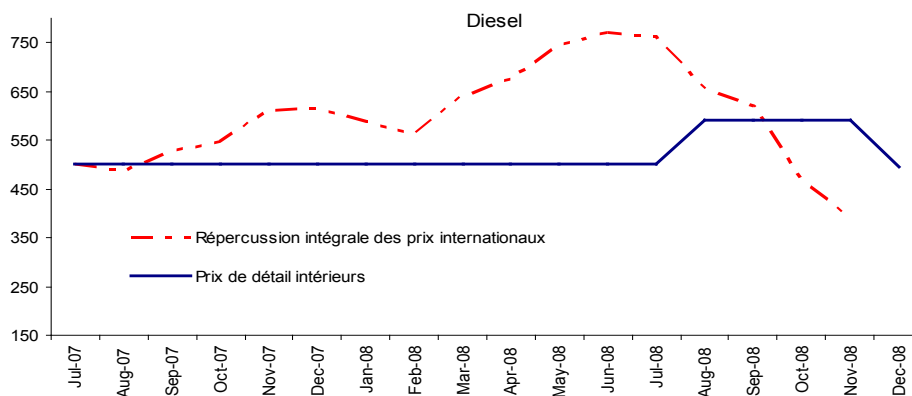
notamment d'attirer un investisseur stratégique, d'ici la fin décembre 2009 (ce repère structurel pour septembre 2009 a été reporté, car un audit stratégique financé par la Banque mondiale n'a été achevé qu'en septembre 2009). De mauvaises politiques, une mauvaise gestion et un sous-investissement dans le passé ont fortement limité les capacités de production, qui ne se redresseront pas sensiblement sans une réforme fondamentale. Les perspectives d'un approvisionnement adéquat en électricité se sont améliorées, notamment avec l'entrée sur le marché d'un producteur indépendant, mais il faudra gérer soigneusement les implications budgétaires. À cet égard, les services du FMI notent avec satisfaction le relèvement du tarif pour les usagers non résidentiels en juillet 2009 (lettre d'intention, §18).

### Encadré 2. Togo : prix des produits pétroliers et possibilités d'action

**Face aux fortes hausses des prix mondiaux des carburants et des denrées alimentaires en 2007-2008, les autorités togolaises ont décidé de ne pas ajuster les prix de détail intérieurs administrés des produits pétroliers.** Cette décision a suspendu l'application d'une formule de calcul des prix qui prévoit de répercuter intégralement les prix à l'importation (voir graphique ci-dessous). Au titre d'un accord avec les distributeurs de pétrole, elle a aussi entraîné une accumulation des obligations (semblables à un passif éventuel) envers les distributeurs de 1-1½ % du PIB (les autorités sont en train de négocier le montant avec les distributeurs de pétrole). Les autorités prévoyaient initialement d'éliminer cette obligation en imposant des prix plus élevés (c'est-à-dire en ne répercutant que partiellement la baisse des prix mondiaux), mais cela s'est avéré problématique à cause en partie des limites imposées par la contrebande des pays voisins.

**Si les prix administrés ne sont pas ajustés pleinement et fréquemment en fonction des prix mondiaux, ils continueront de représenter un risque considérable pour les finances publiques.** La libéralisation intégrale des prix, qui est la meilleure option d'un point de vue économique, peut fonctionner (par exemple, en Afrique de l'Est), mais il est aussi raisonnable de maintenir les prix administrés au Togo à moyen terme, étant donné les pratiques du passé et celles des pays voisins. Toutefois, le mécanisme d'établissement des prix devrait être aussi automatique et transparent que possible. Avec l'aide des services du FMI, les autorités examinent la formule de calcul des prix et les dispositifs institutionnels en vue d'atteindre ces objectifs.

Togo : Prix `à la pompe pour le Gasoil vs. Prix estimé avec répercussion intégrale des prix internationaux (en CFAF)



Source : Autorités Togolaises et Services du FMI

#### **D. Il faut rester vigilant pour gérer les risques pesant sur le programme**

17. **Les autorités ont révisé les indicateurs quantitatifs et structurels qui permettront de surveiller l'exécution du programme appuyé par la FRPC jusqu'à la fin 2010** (appendice I, tableaux 1 et 3)<sup>4</sup>. Les principaux risques pesant sur le programme à court terme tiennent aux répercussions négatives de la stagnation de l'économie mondiale et à l'incertitude politique liée aux prochaines élections. La demande et les prix des principales exportations, les envois de fonds par les migrants et la confiance dans l'économie restent vulnérables d'une manière générale. L'incertitude politique qui entoure les élections présidentielles de la fin février 2010 pourrait peser sur la confiance ou compliquer l'exécution du programme, qui risque déjà de souffrir des contraintes de capacité. Néanmoins, les autorités ont démontré jusqu'à présent qu'elles étaient déterminées à exécuter le programme en dépit de la période préélectorale.

#### **E. Allègement PPTE/IADM, politique prudente et croissance sont nécessaires pour assurer la viabilité de la dette**

18. **Le Togo fait des progrès pour remplir les conditions du passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE au second semestre de 2010, en particulier l'achèvement du DSRP final en juin 2009** (lettre d'intention, §31-32, tableau 6, et note consultative conjointe). L'analyse de viabilité de la dette (appendice II) montre que le Togo est surendetté, et qu'il est donc nécessaire d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE. La viabilité de la dette continue aussi de dépendre de l'accélération de la croissance et de la poursuite d'une politique budgétaire prudente, même après un allègement intégral au titre de l'initiative PPTE (lettre d'intention, §29-30). Les services du FMI ont souligné qu'il était nécessaire de recourir à des emprunts concessionnels, de dégager de nouveau un léger excédent budgétaire primaire et de mettre l'accent sur des réformes structurelles qui favorisent la croissance.

### **III. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI**

19. **Dans un contexte international marqué par la récession mondiale et la sortie de la crise interne, les autorités ont accompli des progrès louables dans l'exécution de leur programme.** Cette discipline a contribué à la stabilité macroéconomique et à la solidité des finances publiques. Le lent redressement de la croissance reste la préoccupation principale.

20. **Les mesures budgétaires anticycliques qui ont été prises en 2009 sont appropriées et bien ciblées pour faire face aux répercussions de la récession mondiale et**

---

<sup>4</sup> Le protocole d'accord technique a été modifié (voir appendice I, pièce jointe). Pour mieux suivre les dépenses sociales et les dépenses d'investissement, l'objectif indicatif quantitatif qui combinait ces deux postes sera désagrégé à compter de 2010.

**de la crise intérieure.** L'utilisation des recettes et des financements exceptionnels pour accroître l'investissement et régler en liquide les arriérés intérieurs constitue une démarche prudente pour soutenir l'activité et s'attaquer aux obstacles à la croissance. Les améliorations apportées aux capacités d'investissement sont encourageantes, même si des efforts supplémentaires demeurent nécessaires. Les dépenses consacrées aux secteurs sociaux prioritaires et à l'investissement ont augmenté de manière impressionnante, conformément aux objectifs de réduction de la pauvreté établis dans le DSRP. L'ampleur de la détente budgétaire jusqu'à présent est restée raisonnable d'un point de vue financier.

21. **Pour assurer la viabilité de la dette, il faudra probablement opérer un rééquilibrage budgétaire lorsque la situation économique se sera améliorée.** Il est essentiel de remplir les conditions de passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE pour assurer la viabilité de la dette, et la détermination des autorités ainsi que les progrès accomplis jusqu'à présent sont rassurants. Une augmentation des dons extérieurs et des prêts concessionnels contribuerait grandement à atteindre les objectifs sociaux et les objectifs d'investissement, tout en préservant la viabilité de la dette. La poursuite du renforcement de la gestion des finances publiques faciliterait la réalisation de ces objectifs.
22. **Une reprise soutenue de la croissance économique dépend de l'achèvement ou même de l'accélération des réformes structurelles.** Les réformes dans des secteurs clés tels que le secteur bancaire, les phosphates et l'électricité ne feront sentir pleinement leurs effets bénéfiques qu'après leur achèvement.
23. **Bien que les risques pesant sur le programme demeurent considérables, les autorités ont démontré qu'elles étaient déterminées à exécuter le programme et à opérer l'ajustement nécessaire.** Une vigilance permanente et une volonté tenace de s'attaquer aux contraintes de capacité, avec l'aide de la communauté internationale, peuvent réduire ces risques au minimum.
24. **Compte tenu des résultats obtenus par le Togo et de la solidité du programme, les services du FMI recommandent l'achèvement de la troisième revue.**

Tableau 1 Togo: Indicateurs Economiques et Financiers, 2007-10

	2007	2008	2009		2010	
	Act.	Est.	2eme Rev.	Proj.	2eme Rev.	Proj.
	(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)					
<b>Revenu national, prix et taux de change</b>						
PIB réel	1.9	1.8	1.7	2.5	2.1	2.6
PIB réel par habitant	-0.6	-0.8	-0.8	-0.1	-0.4	0.0
Déflateur du PIB	1.3	6.5	1.8	1.3	2.0	2.6
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.0	8.4	2.8	3.1	2.1	2.0
PIB (en milliards de FCFA)	1,197.7	1,298.0	1,333.7	1,347.9	1,389.6	1,418.0
Taux de change FCFA/USD (moyenne annuelle)	478.5	445.8	...	...	...	...
Taux de change réel effectif (moyenne annuelle)	1.2	7.2	...	...	...	...
Termes de l'échange (détérioration -)	-10.1	7.5	7.2	-7.9	-4.5	-2.5
<b>Situation monétaire</b>						
Avoirs extérieurs nets <sup>1</sup>	1.4	8.0	0.0	8.6	4.7	0.5
Crédit à l'Etat <sup>1</sup>	1.0	14.6	2.7	-0.1	-0.3	5.6
Crédit net au secteur non gouvernement <sup>1</sup>	13.7	-2.4	6.8	0.5	7.1	3.2
Aggrégat monétaire M2	18.2	15.9	10.0	13.1	10.0	8.6
Vélocité (PIB par rapport à M2 en fin de période)	2.6	2.4	2.3	2.2	2.2	2.1
<b>Investissement et épargne</b>						
Investissement brut intérieur	14.8	18.9	15.8	20.8	16.6	20.1
Secteur public	2.0	3.5	5.6	6.8	7.1	7.1
Secteur non gouvernemental	12.8	15.4	10.2	14.0	9.5	13.0
Epargne nationale brute	10.8	11.8	9.7	13.8	10.7	12.9
Secteur public	0.1	2.5	2.4	4.4	5.1	3.1
Secteur non gouvernemental	10.7	9.3	7.2	9.4	5.5	9.7
<b>Finances du gouvernement central</b>						
Recettes et dons	18.7	18.6	19.1	21.2	21.9	20.3
Recettes	17.0	17.0	16.9	19.0	17.6	17.6
Dépenses et prêts nets	20.6	19.5	22.2	23.6	23.9	24.2
Dépenses courantes	16.7	16.6	17.5	19.3	17.0	18.9
Solde global (sur la base ordonnancement)	-1.9	-0.9	-3.1	-2.4	-2.0	-4.0
Solde primaire <sup>2</sup>	0.2	0.4	-0.6	-0.3	0.6	-1.4
Variation des arriérés intérieurs	-0.8	0.0	-0.9	-1.0	-0.7	-2.3
<b>Secteur extérieur</b>						
Solde du compte courant	-3.9	-7.1	-6.1	-7.0	-5.9	-7.2
Exportations (biens et services)	26.3	27.5	21.5	27.5	26.7	27.0
Importations (biens et services)	40.0	44.8	37.6	45.2	42.6	45.4
Dette extérieure	78.6	66.2	53.0	60.8	30.5	7.8
Dont : arriérés	30.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Service de la dette extérieure (% des exportations)	7.5	5.3	5.9	3.8	4.5	3.6
Réserves internationales brutes, mois d'importations	3.0	4.1	5.0	4.5	4.7	4.2

Sources: autorités togolaises et estimations et prévisions des services du Fonds.

<sup>1</sup> En pourcentage de la base monétaire au début de la période. L'impact des allocations de DTS en 2009 est inclu.

<sup>2</sup> Définie comme recettes totales moins dépenses courantes, non compris le paiement d'intérêts et projets financés sur ressources extérieures.

Tableau 2 Togo balance des paiements, 2007-2010

	2007	2008	2009	2010
		Prel.	Proj.	Proj.
	(Milliards de francs CFA)			
Balance courante	-47.2	-91.9	-94.3	-102.2
Balance commerciale	-119.7	-174.4	-186.5	-203.9
Exportations	557.6	519.5	493.1	524.0
Exportations domestiques	263.6	295.8	303.9	311.6
<i>Dont: Coton</i>	12.0	13.3	7.9	6.5
<i>Dont: Café</i>	5.4	6.3	6.6	6.9
<i>Dont: Cacao</i>	4.5	7.5	13.5	14.0
<i>Dont: phosphates</i>	15.0	49.9	40.2	30.7
<i>Dont: Ciment &amp; Clinker</i>	71.9	61.6	77.5	83.7
Transit et Réexportations	294.0	223.7	189.2	212.5
Importations (f.o.b)	-677.3	-693.9	-679.7	-728.0
Importations pour le marché local	-383.3	-470.2	-490.5	-515.5
<i>Dont: produits pétroliers</i>	101.2	92.4	71.0	90.5
Importations pour le transit et réexportations	-294.0	-223.7	-189.2	-212.5
Balance des services et des revenus (nette)	-65.1	-57.0	-56.9	-60.5
Services nets	-44.3	-50.8	-52.0	-55.9
Revenus nets	-20.8	-6.3	-4.9	-4.7
Balance des transferts (nette)	137.6	139.5	149.1	162.3
Privés	117.2	119.2	119.2	124.0
Publics	20.4	20.3	29.9	38.3
Balance de capital et financière	20.1	54.5	-4.6	35.8
Investissement direct	30.1	19.5	10.8	5.7
Investissement de portefeuille, y compris obligations	3.2	-8.2	0.0	-8.2
Autres Investissements	-13.2	43.2	-15.4	38.3
Administration générale	-17.9	-17.7	-0.7	5.9
Décaissements	2.0	7.1	15.5	22.5
Amortissement de la dette extérieure	-19.9	-24.7	-16.2	-16.5
Avoirs extérieurs nets des banques <sup>1</sup>	13.4	-11.9	-2.7	-2.8
Autres flux de capitaux	-8.7	72.8	-12.0	35.2
Erreurs et omissions	7.4	6.7	0.0	0.0
Balance globale	-19.7	-30.8	-99.0	-66.4
Financements	11.1	30.8	99.0	66.4
Variations nettes des avoirs extérieurs officiels <sup>1</sup>	-18.9	-25.4	43.4	0.0
Variations des arriérés extérieurs	38.6	0.9	0.0	0.0
Rééchelonnement des flux	0.0	22.9	14.0	14.2
Apurement de la dette/arriérés <sup>2</sup>	8.6	430.1	0.0	329.1
Annulation de la dette/arriérés <sup>2</sup>	-8.6	-232.7	0.0	-328.9
Rééchelonnement de la dette/arriérés	0.0	-197.4	0.0	-0.2
Financement Exceptionnel	0.0	32.3	41.7	28.7
Financement du FRPC	...	15.3	18.8	12.4
Augmentation du FRPC	...	6.5	6.5	0.0
Autres financements prévus	...	10.5	18.6	16.3
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	23.6
	(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)			
Balance courante	-3.9	-7.1	-7.0	-7.2
Exportations de biens et services	26.3	27.5	27.5	27.0
Importations de biens et services	40.0	44.8	45.2	45.4
Balance commerciale	-10.0	-13.4	-13.8	-14.4
Réserves internationales brutes (en mois d'importations)	3.0	4.1	4.5	4.2

Source: Autorités togolaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> Le signe négatif indique une croissance. L'impact des allocations de DTS en 2009 est inclu.

<sup>2</sup> Les calculs de la dette extérieure et annulation/rééchelonnement des arriérés en 2008-2010 sont en accord avec l'allégement potentiel sous l'initiative PPTE et IADM.

Tableau 3 Togo: Opérations Financières de l'Etat, 2007-10

	2007	2008	2009		2010	
	Act.	Act.	2eme Rev.	Prog.	2eme Rev	Prog.
	(Milliards de francs CFA)					
Recettes totales et dons	223.7	241.0	254.3	285.7	304.3	287.4
Recettes totales	203.3	220.7	225.6	255.8	244.6	249.1
Recettes fiscales	195.9	211.2	215.4	220.4	233.4	224.5
Recettes non fiscales	7.4	9.4	10.3	35.3	11.1	24.6
Dons	20.4	20.3	28.7	29.9	59.8	38.3
Dépenses totales	246.5	253.3	296.2	317.5	331.5	343.4
<i>Dont</i> dépenses primaires intérieures <sup>1</sup>	200.5	214.8	233.5	259.6	236.2	268.4
Dépenses courantes	222.4	208.2	222.0	226.4	232.9	242.8
Dépenses courantes primaires intérieures	186.5	192.5	196.6	206.4	208.4	217.4
Traitements et salaires	64.3	69.1	78.0	82.2	83.2	85.9
Biens et services	53.6	58.6	55.0	55.2	59.8	67.6
Transferts et subventions	62.0	49.1	63.5	47.2	50.5	63.8
Autres/Dépenses non classifiées	2.7	3.7	0.0	21.8	0.0	0.0
Restruc. bancaire/energie/entreprises publiques	3.9	12.0	0.0	0.0	15.0	0.0
Dépenses courantes sur financement extérieur	10.2	4.8	11.7	7.5	11.1	11.1
Intérêts sur la dette	25.7	10.9	13.8	12.5	13.3	14.2
Intérieure	2.9	4.6	5.4	7.6	5.6	9.6
Extérieure	22.8	6.3	8.4	4.9	7.7	4.7
Dépenses d'investissement	24.1	44.9	74.2	91.1	98.7	100.7
Financement sur ressources propres <sup>1</sup>	14.0	22.3	36.9	53.2	27.8	51.0
Sur financement extérieur	10.1	22.6	37.3	37.9	70.9	49.6
Solde courant	-19.1	12.5	3.6	29.3	11.7	6.3
Solde budgétaire primaire intérieur	2.8	5.8	-7.8	-3.8	8.3	-19.3
Solde budgétaire sur base ordonnancement	-22.8	-12.3	-41.9	-31.8	-27.2	-56.0
Variation des arrières et instances du Trésor	11.3	0.3	-12.6	-12.9	-9.7	-33.1
Solde global, base caisse	-11.4	-12.0	-54.5	-44.7	-36.9	-89.1
Financement	12.2	-20.3	17.1	3.1	10.8	36.9
Financements intérieurs (nets)	12.2	-12.6	4.0	3.8	-4.0	31.4
Financements bancaire	5.8	45.8	14.3	11.1	-1.9	26.6
Banque centrale (hors FMI) <sup>2</sup>	10.0	-29.1	14.3	14.1	-1.9	29.6
Banques commerciales	-0.6	75.8	0.0	-3.0	0.0	-3.0
Financements non bancaire	6.4	-58.3	-10.3	-7.3	-2.1	4.8
Financements extérieurs	0.0	-7.8	13.1	-0.7	14.9	5.5
Tirages	2.0	7.1	20.3	15.5	22.2	22.5
Amortissement de la dette	-19.9	-24.7	-19.6	-16.2	-20.0	-16.5
Financement exceptionnelle	0.0	32.3	37.4	41.7	26.1	28.7
Credit FRPC	0.0	21.7	18.8	18.8	12.4	12.4
Autre financement identifié	0.0	10.5	18.6	22.8	13.7	16.3
Résiduel/gap de financement ( + = besoin de financ.)	-0.8	0.0	0.0	0.0	0.0	23.6

(cont.)

Tableau 3 Togo: Opérations Financières de l'Etat, 2007-10

	2007	2008	2009		2010	
	Act.	Act.	2eme Rev.	Prog.	2eme Rev	Prog.
	(Pourcentage du PIB)					
Recettes totales et dons	18.7	18.6	19.1	21.2	21.9	20.3
Recettes totales	17.0	17.0	16.9	19.0	17.6	17.6
Recettes fiscales	16.4	16.3	16.2	16.4	16.8	15.8
Recettes non fiscales	0.6	0.7	0.8	2.6	0.8	1.7
Dons	1.7	1.6	2.1	2.2	4.3	2.7
Dépenses totales et prêts nets	20.6	19.5	22.2	23.6	23.9	24.2
<i>Dont</i> dépenses primaires intérieures <sup>1</sup>	16.7	16.6	17.5	19.3	17.0	18.9
Dépenses courantes	18.6	16.0	16.6	16.8	16.8	17.1
Dépenses courantes primaires intérieurs	15.6	14.8	14.7	15.3	15.0	15.3
Biens et services	4.5	4.5	4.1	4.1	4.3	4.8
Subventions et transferts	5.2	3.8	4.8	3.5	3.6	4.5
Autres	0.2	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
Dépenses courantes sur financement extérieur	0.9	0.4	0.9	0.6	0.8	0.8
Intérêts sur la dette	2.1	0.8	1.0	0.9	1.0	1.0
Dépenses d'investissement	2.0	3.5	5.6	6.8	7.1	7.1
Financement sur ressources propres <sup>1</sup>	1.2	1.7	2.8	3.9	2.0	3.6
Sur financement extérieur	0.8	1.7	2.8	2.8	5.1	3.5
Solde budgétaire primaire intérieur	0.2	0.4	-0.6	-0.3	0.6	-1.4
Solde budgétaire sur base ordonnancement	-1.9	-0.9	-3.1	-2.4	-2.0	-4.0
Excluant les dons	-3.6	-2.5	-5.3	-4.6	-6.3	-6.7
Variation des arrières et instances du Trésor	0.9	0.0	-0.9	-1.0	-0.7	-2.3
Solde global, base caisse	-1.0	-0.9	-4.1	-3.3	-2.7	-6.3
	-2.7	-2.5	0.0	-5.5	0.0	-9.0
Financement	1.0	-1.6	1.3	0.2	0.8	2.6
Financements intérieurs (nets)	1.0	-1.0	0.3	0.3	-0.3	2.2
Système bancaire <sup>2</sup>	0.5	3.5	1.1	0.8	-0.1	1.9
Financements non bancaires	0.5	-4.5	-0.8	-0.5	-0.2	0.3
Financements extérieurs (nets)	0.0	-0.6	1.0	-0.1	1.1	0.4
Tirages	0.2	0.5	1.5	1.1	1.6	1.6
Financement exceptionnelle	...	2.5	2.8	3.1	1.9	2.0
Residuelle/besoin du financement	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	1.7
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1,198	1,298	1,334	1,348	1,390	1,418

Source: Autorités togolaises et estimations des services du FMI.

<sup>1</sup> En 2009, les dépenses contiennent les dépenses sociales et d'investissement engagées en janvier 2009 sous le budget supplémentaire 2008.

<sup>2</sup> En 2010 le crédit de la BCEAO pour apurer les arriérés intérieurs est inclus.

Tableau 4 Togo: Situation Monétaire, 2007–10

	2007	2008	2009	2010
		Prel.	Proj.	Proj.
(Milliards de francs CFA)				
Avoir nets extérieurs	212.2	249.5	295.6	298.4
BCEAO	170.2	195.6	239.0	239.0
Avoirs	193.0	276.3	297.4	297.4
Engagements	22.8	80.7	58.4	58.4
Banques de dépôts	42.0	53.9	56.6	59.4
Avoirs	85.9	113.2	118.9	124.8
Engagements	43.9	59.3	62.3	65.4
Avoir intérieurs nets <sup>1</sup>	252.3	289.0	313.4	363.0
Crédit au gouvernement	14.0	85.7	96.8	123.4
BCEAO	-7.8	-15.5	-1.3	28.2
Banques de dépôts	21.8	101.2	98.2	95.2
Crédit au reste de l'économie	254.7	242.9	245.4	265.0
Autres (net)	-16.4	-39.7	-28.8	-25.4
Base monétaire	464.5	538.5	609.0	661.4
Monnaie en circulation	122.0	129.2	131.8	138.4
Banques de dépôts	342.5	409.3	477.2	523.0
(Variation annuelle en pourcentage de la base monétaire en début de période)				
Avoir extérieurs nets	1.4	8.0	8.6	0.5
BCEAO	4.8	5.5	8.1	0.0
Banques de dépôts	-3.4	2.5	0.5	0.5
Avoir intérieurs nets	15.5	7.5	4.5	8.1
Crédit au gouvernement	1.0	14.6	2.1	4.4
Crédit au reste de l'économie	13.7	-2.4	0.5	3.2
Autres (net)	0.8	-4.7	2.0	0.6
Base monétaire	18.2	15.9	13.1	8.6
Monnaie en circulation	5.6	1.6	0.5	1.1
Banques de dépôts	12.7	14.4	12.6	7.5
Vélocité (PIB/M2 à la fin de la période)	2.6	2.4	2.2	2.1

Source: Banque centrale des états de l'Afrique de l'ouest (BCEAO) et estimations et prévisions des services du Fonds

<sup>1</sup> Données préliminaires pour décembre 2008. Les services de la BCEAO sont en train de réviser la méthodologie pour comptabiliser le processus de titrisation.



Tableau 5. Togo : décaissements effectifs et prévus dans le cadre de l'accord FRPC, 2008–11

Montant	49,210,000		Date	Condition de décaissement <sup>1</sup>	
	Total	Programme original	Augmentation		
DTS	13,260,000	13,260,000	30/04/2008	Approbation par le Conseil d'administration de l'accord FRPC triennal (23 avril 2008)	
DTS	17,975,000	8,800,000	9,175,000	22/09/2008	Observation des critères de réalisation pour fin juin 2008 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la première revue de l'accord FRPC
DTS	17,975,000	8,800,000	9,175,000	30/04/2009	Observation des critères de réalisation pour fin décembre 2008 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la deuxième revue de l'accord FRPC
DTS	8,800,000	8,800,000		31/10/2009	Observation des critères de réalisation pour fin juin 2009 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la troisième revue de l'accord FRPC
DTS	8,800,000	8,800,000		30/04/2010	Observation des critères de réalisation pour fin décembre 2009 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la quatrième revue de l'accord FRPC
DTS	8,800,000	8,800,000		31/10/2010	Observation des critères de réalisation pour fin juin 2010 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la cinquième revue de l'accord FRPC
DTS	8,800,000	8,800,000		30/04/2011	Observation des critères de réalisation pour fin décembre 2009 et d'autres critères de réalisation applicables, et achèvement de la sixième revue de l'accord FRPC

<sup>1</sup> Autre que les conditions généralement d'application pour la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC).

Tableau 6 : Togo: déclencheurs du point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE<sup>1</sup>

Mesures	État d'avancement
<b>DSRP</b> Préparer un DSRP définitif au moyen d'un processus participatif et mettre en œuvre de façon satisfaisante pendant au moins un an les actions qu'il aura recommandées, comme le démontrera un rapport d'étape annuel soumis par le gouvernement à l'IDA et au FMI.	Le Conseil des ministres a approuvé le DSRP complet en juin 2009.
<b>Stabilité macroéconomique</b> Maintenir la stabilité macroéconomique, démontrée par des résultats satisfaisants dans le cadre d'un programme appuyé par la FRPC.	Les progrès accomplis jusqu'à la 3ème revue du programme FRPC sont satisfaisants.
<b>Gestion des finances publiques</b> Adopter un mécanisme de suivi des dépenses publiques de réduction de la pauvreté sur la base d'une classification fonctionnelle des dépenses et publier au moins deux rapports trimestriels sur ces dépenses couvrant une période d'au moins deux trimestres consécutifs antérieurement au point d'achèvement.  Nommer les juges de la Cour des Comptes et leur fournir l'espace de travail, l'équipement et les matériaux nécessaires; et soumettre le projet de loi de règlement et le projet de balance générale du Trésor à la Cour des Comptes et au Parlement pendant au moins un exercice budgétaire avant le point d'achèvement  Adopter un décret créant l'autorité de régulation des marchés publics conformément aux directives de l'UEMOA sur les marchés publics, nommer son personnel de direction et lui fournir un budget adéquat; et publier mensuellement dans un journal officiel des marchés publics ou sur un site officiel sur Internet un sommaire de tous les marchés publics conclus, y compris les contrats exclusifs et les concessions publiques, au moins pendant les six mois précédant immédiatement le point d'achèvement.	Le tableau de bord mensuel est établi depuis janvier 2009. Le TOFE et les rapports sur l'exécution du budget sont publiés sur le site Web SP-PRPF.  Les juges ont été nommés en juin 2009. Les balances du Trésor et les lois de règlement pour 2007 et 2008 ont été établis.  L'Assemblée nationale a voté la loi sur les marchés publics en juin 2009. Le décret sur l'autorité de régulation des marchés public est en cours de rédaction.
<b>Gouvernance</b> Mettre en œuvre une communication publique régulière des paiements versés à l'État et des recettes reçues par l'État pour le secteur des phosphates conformément à cet aspect des critères de l'ITIE, avec un rapport annuel au moins au cours de l'année précédant immédiatement l'année où le point d'achèvement sera atteint.	Les paiements communiqués pour 2007 et 2008 ont été examinés par la Banque mondiale en octobre 2009.
<b>Gestion de la dette</b> Consolider les données de la dette extérieure et intérieure au sein d'un service unique chargé de toutes les tâches de gestion de la dette publique.  Publier un rapport annuel sur un site de l'État fournissant des données exactes et complètes sur la dette publique extérieure et intérieure, y compris des informations sur les stocks de dette, le service effectif de la dette, et les nouveaux emprunts dans les six mois suivant la fin de l'année, pendant au moins une année précédant immédiatement le point d'achèvement.	Fait. La Direction de la dette publique est chargée de ces tâches.  Le rapport pour 2008 est affiché sur un site Web de l'administration publique ( <a href="http://www.togoreforme.tg">www.togoreforme.tg</a> ).
<b>Secteurs sociaux</b> Adopter le Plan national de développement de la santé à moyen terme et le Plan de développement et de gestion des ressources humaines du secteur de la santé à moyen terme après achèvement de la détermination des coûts des Plans.  Commencer la mise en œuvre du plan national pour le secteur de l'éducation, comme le démontrera la formation d'au moins 500 nouveaux enseignants et la formation de remise à niveau d'au moins 4 000 enseignants existants.	Le Conseil des ministres a adopté le Plan national de développement de la santé en 2009.  512 nouveaux enseignants ont commencé leur formation en juillet 2009. La mise à niveau commencera fin octobre 2009.

<sup>1</sup> Les deux premiers déclencheurs (mise en œuvre du DSRP et résultats macroéconomiques satisfaisants) sont des conditions requises pour atteindre le point d'achèvement conformément à l'instrument portant création du Fonds fiduciaire FRPC-PPTE du FMI.

## APPENDICE I : LETTRE D'INTENTION

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie**

-----

N° \_\_\_\_/MEF/SG

**Lomé, le 30 Octobre, 2009**

*Le Ministre d'Économie  
et des Finances*

A

Monsieur Dominique Strauss-Kahn  
Directeur Général du Fonds

Monétaire International (FMI)

Washington, D.C. 20431

**États-Unis**

**OBJET** : Lettre d'intention.

Monsieur le Directeur Général,

1. Suite à notre correspondance en date du 1<sup>er</sup> avril 2009, nous avons l'honneur de saisir l'occasion de la troisième revue du programme pour vous faire le point des progrès importants réalisés dans la mise en œuvre du programme financier appuyé par la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). En dépit des sérieuses difficultés que notre économie a traversées depuis le lancement de ce programme due notamment à la récession mondiale nous avons poursuivi les réformes économiques avec détermination et vigueur en vue d'atténuer les effets de la crise et consolider les acquis. Nous avons atteint nos objectifs dans le cadre du programme et tenu nos engagements. Ce programme socio-économique est également accompagné d'un processus de développement politique et de restauration d'un climat politique apaisé. Ainsi, l'accord politique global qui nous a conduits aux élections législatives en octobre 2007, sert présentement de base aux discussions devant aboutir aux élections présidentielles au cours du premier trimestre de l'année 2010.

## **Contexte général**

2. Eu égard à la longue crise sociopolitique et économique qu'a connue le pays, notre programme de relance économique et de réduction de la pauvreté vise à rétablir la stabilité macroéconomique, assainir les finances publiques et relancer la croissance économique pour améliorer le niveau de vie de la population. Ce programme repose sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) que le Gouvernement a approuvé le 20 juin 2009 après une large consultation nationale et dont la mise en œuvre demeure notre priorité majeure. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement togolais s'est engagé dans le processus de normalisation de ses relations avec ses partenaires en développement. Le programme nous a aussi permis de normaliser nos relations avec les créanciers extérieurs et d'atteindre le point de décision de l'initiative PPTE en novembre 2008, bénéficiant ainsi d'allègement de dettes et d'importants soutiens financiers et techniques. En outre, grâce aux efforts soutenus pour la rigueur et la transparence dans la gestion des finances publiques, la situation financière du Togo s'est renforcée de façon significative. De plus, l'État a adopté et lancé un plan d'apurement des arriérés intérieurs et a réussi à éviter d'en accumuler de nouveaux, malgré les difficultés économiques. Le gouvernement a également poursuivi les réformes sectorielles, en particulier dans le secteur bancaire. En effet, le cadre défini par le programme soutenu par l'accord de la FRPC nous a permis d'atténuer les effets des chocs sur les finances publiques et de redresser la situation macroéconomique. Tout en restant attentifs aux objectifs de stabilité macroéconomique et d'assainissement des finances publiques, la timide reprise nous amène à être particulièrement vigilants afin d'atteindre les objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté.

## **Les développements récents de l'économie**

3. La relance économique serait timide, après une stagnation de l'activité économique de 2008 due notamment aux effets considérables des inondations et du renchérissement des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. En 2009, sur la base des informations préliminaires, la croissance du PIB réel atteindrait 2,5 pourcent, soit un taux plus élevé que les prévisions initiales établies il y a six mois. Cette reprise modeste est attribuable à plusieurs facteurs, notamment une augmentation de la production vivrière du fait des appuis multiformes à ce secteur, y compris la mise à la disposition des paysans d'engrais à des prix subventionnés par l'État, la reprise dans la fourniture de l'électricité, et l'accélération des investissements publics dans les infrastructures. Toutefois, en raison de la crise mondiale, les activités commerciales ainsi que la production et les exportations de coton ont baissé de façon significative. De plus, les activités de réexportation et de transit ont chuté dans la région. Par ailleurs, le ralentissement de l'inflation s'est poursuivi au cours de l'année 2009 sous l'effet conjugué de la baisse des cours des produits pétroliers et du niveau des prix des denrées alimentaires grâce à une production agricole abondante. L'inflation en glissement annuel a

chuté pour se maintenir à 2,2 pourcent, sur les huit premiers mois de l'année en ligne avec le critère de convergence de l'UEMOA (3 pourcent).

4. Malgré un niveau en 2008 plus élevé que les années précédentes, le déficit du compte courant extérieur resterait stable cette année à 7 pourcent. Cette situation résulte d'une part de la baisse des prix et des volumes des exportations du coton et du phosphate et d'autre part de la baisse des prix de pétrole et de l'augmentation des volumes des exportations de ciment et clinker. Avec l'allocation de DTS en septembre 2009, la situation monétaire se caractériserait par une augmentation des avoirs extérieurs bruts. Les crédits à l'économie connaîtraient un faible taux de croissance en 2009, reflétant la timidité des activités économiques et la faiblesse persistante de l'intermédiation financière. En contrepartie, la masse monétaire devrait s'accroître de 13 pourcent, notamment à cause d'une augmentation des dépôts privés.

### **Mise en œuvre du programme économique**

5. Malgré la conjoncture économique difficile liée à la récession mondiale, le programme financier appuyé par l'accord FRPC a été résolument mis en œuvre. Le gouvernement a poursuivi le renforcement des finances publiques et la mise en œuvre des mesures structurelles afin de poser les bases d'une croissance forte et durable. Tous les critères de réalisation et tous les indicateurs quantitatifs pour fin juin 2009 ont été respectés, de même que les repères structurels, à l'exception du seul objectif relatif aux dépenses sociales et d'investissement.

6. En ce qui concerne les finances publiques, la performance des recettes et des dépenses a été globalement conforme aux objectifs du programme. Les recettes à fin juin s'élèvent à 124 milliards de francs CFA, contre une prévision de 108 milliards de francs CFA. Les recouvrements des douanes et des impôts ont connu une augmentation d'environ 2 et 20 pourcent respectivement par rapport à fin-juin 2008 reflétant les résultats de la mise en œuvre des réformes administratives. En effet, au niveau des douanes, des mesures ont été prises pour améliorer le système de validation des importations, surtout pour réduire la sous-facturation des véhicules d'occasion et lutter contre la contrebande des produits pétroliers afin de compenser la réduction des importations due à la faiblesse de la demande interne et régionale. La performance des services de la Direction Générale des Impôts provient essentiellement du niveau de recouvrement de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de la TVA intérieure. Ceci traduit les effets de la réduction des taux d'imposition de ces taxes qui a permis un élargissement de l'assiette imposable, favorisé l'extension du secteur formel, et stimulé la consommation des ménages.

7. Les efforts pour maîtriser et réorienter les dépenses se poursuivent et ont permis de contenir les dépenses dans les limites de l'enveloppe budgétaire. A fin juin, les dépenses totales se sont élevées à 145 milliards de francs CFA pour un objectif de 155 milliards de francs CFA. Ces dépenses courantes incluent certaines dépenses d'urgence autorisées par le collectif budgétaire de décembre 2008. Toutefois, en raison des insuffisances de la capacité

administrative, les dépenses d'investissement n'ont pas atteint les objectifs ambitieux fixés à un niveau beaucoup plus élevé que l'année dernière. Ces dépenses sur ressources intérieures sont restées bien en deçà des prévisions à fin-juin; elles se situent à 8,6 milliards de francs CFA, soit 34 pourcent des prévisions de 25 milliards de francs CFA. Par conséquent, nous n'avons pas atteint nos objectifs en matière des dépenses sociales et d'investissement qui s'élevaient à 46,6 milliards de francs CFA fin juin, pour un objectif de 50,4 milliards de francs CFA. Pour remédier à cette contre performance, en particulier au cours du premier trimestre de l'année, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour accélérer le processus de passation de contrats publics en réduisant les délais et en éliminant les duplications entre les étapes de la chaîne des dépenses. Les délais entre la phase d'engagement et celle d'ordonnancement se sont aussi considérablement réduits. Ainsi, à la fin du mois d'août, les contrats signés ont considérablement augmenté et le gouvernement compte terminer l'année avec un taux d'exécution d'environ 70 pourcent par rapport aux prévisions initiales.

8. Le gouvernement a jugé nécessaire d'accroître les dépenses de l'État dans le cadre du collectif budgétaire financé par des ressources intérieures non prévues dans le budget initial pour compenser la lenteur de la reprise de l'activité économique et le faible niveau des investissements cumulés lors de la longue crise socio- politique que le pays a connue. Envisagé au cours de la seconde revue du programme FRPC, ce collectif budgétaire permettrait d'augmenter les dépenses de 3,3 pourcent du PIB, afin d'accroître essentiellement les dépenses d'investissement. A ce jour, d'autres sources d'investissement se sont révélées plus faibles que prévues, en particulier l'investissement étranger direct et l'investissement public financé sur ressources externes. Le collectif budgétaire a visé également à augmenter le montant des paiements des arriérés intérieurs en liquidité, afin d'aider à accroître la capacité financière dans le secteur privé. Les dépenses supplémentaires seraient intégralement financées par l'augmentation inattendue des recettes non fiscales initialement prévues pour un montant équivalent à 3,7 pourcent du PIB, soit 50 milliards de francs CFA, provenant essentiellement des renouvellements des licences dans le secteur de la téléphonie et des dividendes de la société des phosphates. Ainsi, l'augmentation de ces dépenses n'aurait pas d'incidence négative sur les soldes budgétaires et les objectifs budgétaires du programme seraient respectés.

9. Cependant, l'exécution de cette initiative budgétaire ambitieuse a connu des difficultés. Si la capacité d'absorption s'est quelque peu améliorée, cela ne semble pas suffisant pour l'exécution de toute l'enveloppe prévue dans le collectif budgétaire. De plus, l'augmentation des recettes non-fiscales envisagée ne pourra pas être complètement réalisée. Comme décrit plus loin, le gouvernement ajustera l'exécution des dépenses du collectif budgétaire en fonction des recettes afin de préserver les objectifs fiscaux du programme.

## Exécution des réformes structurelles en 2009

10. Dans le cadre de notre programme appuyé par la FRPC, le gouvernement a réalisé des progrès globalement satisfaisants dans la mise en œuvre des réformes essentielles en vue des objectifs du programme. Les progrès réalisés depuis le début du programme à ce jour se présentent comme suit :

11. En juillet 2009, la réorganisation de la Direction générale du Trésor a été achevée conformément aux directives de l'UEMOA par la mise en place des trois structures comptables centrales et des structures comptables régionales du Trésor. La mise en place de cette nouvelle organisation vise à renforcer les capacités du Trésor en vue d'améliorer le contrôle et la diffusion d'informations fiables sur les recettes, les dépenses et la gestion de la trésorerie de l'État en temps réel afin d'éviter l'accumulation d'arriérés de paiements. Les comptes de gestion 2008 et la balance du Trésor de juin 2009 sont produits dans les délais, respectant ainsi un critère de réalisation structurel.

12. En ce qui concerne la gestion de la dette et les arriérés intérieurs, nous avons réalisé des progrès considérables.

- Aussi, pour s'assurer de la maîtrise de sa politique d'endettement, le gouvernement a-t-il renforcé le rôle de la direction de la dette publique et l'a désignée comme ordonnateur délégué unique pour les dépenses relatives à la dette. Afin de préserver la viabilité de la dette publique, nous veillerons à ce que les financements que nous recevrons de nos partenaires pour couvrir nos besoins soient sous forme de dons et/ou de prêts à des conditions hautement concessionnelles. Dans cette optique, un Comité National de la Dette publique a été créé le 11 septembre 2008 pour élaborer, coordonner et suivre la mise en œuvre de la politique nationale d'endettement public et de gestion de la dette publique.
- Suite à l'adoption d'une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs vis-à-vis des fournisseurs de l'État (novembre 2008), le gouvernement a mis en place la Commission Nationale d'Apurement de la Dette intérieure (CNADI) en janvier 2009. Le processus de paiement en liquide aux petits porteurs qui représentent environ 87% des fournisseurs de l'État soit 4.336 a démarré en août 2009, et 3,5 milliards de francs CFA sont déjà apurés pour 672 créanciers sur les 13 milliards de francs CFA prévus au budget pour l'apurement.
- En novembre 2008, le Togo a atteint le point de décision de l'Initiative PPTE qui vise à réduire le stock de la dette extérieure. Dans ce cadre, nous avons contacté la plupart des créanciers de l'État et nous nous engageons à contacter ceux qui ne l'ont pas encore été afin d'obtenir des accords de réduction de dette. Lors de ces prochaines négociations, nous chercherons à obtenir des allègements de dette en ligne avec le facteur commun de réduction calculé dans le document du point de décision de l'Initiative PPTE.

13. En ce qui concerne le renforcement des organes de contrôle, la loi portant statut des magistrats de la cour des comptes a été promulguée et le gouvernement a procédé à la nomination des juges de la cour des comptes depuis juin 2009. Ces derniers ont prêté serment le 16 septembre 2009. Les comptes de gestion 2007 ainsi que la loi de règlement 2007 sont élaborés et seront transmis à cette institution incessamment.

14. En vue d'accélérer la mise en œuvre du programme d'investissement, surtout pour la réparation des ouvrages détruits par les inondations en 2008, le gouvernement a élaboré un plan d'action pour renforcer à court terme, la capacité d'exécution rapide des projets et accroître la capacité d'absorption de l'aide du pays. Dans ce contexte, une nouvelle loi sur la passation des marchés a été votée et promulguée en juin 2009 tandis qu'un nouveau code des marchés a été finalisé avec l'assistance technique de la Banque mondiale et transmis au gouvernement pour approbation. Parallèlement, la formation des acteurs (administration, société civile et opérateurs économiques) est en cours pour s'approprier les nouvelles structures et procédures prévues par la loi.

15. Des progrès notables ont été enregistrés dans la restructuration du système bancaire afin qu'il puisse jouer son rôle dans l'intermédiation financière et contribuer à une croissance durable:

- Après l'opération de restructuration des banques publiques (BTCI, UTB, BTD et BIA-TOGO) en 2008 par la titrisation des créances compromises, celles-ci ont vu leur ratio de solvabilité relevé, respectant un repère structurel à fin mars 2009. Le gouvernement entend poursuivre, voire accélérer le processus de leur privatisation dans le court terme. Dans cette perspective, le processus de recrutement de conseillers en privatisation financé par la Banque mondiale a été lancé en février et devrait s'achever au mois de novembre 2009. A la suite de ce recrutement, un appel à manifestations d'intérêt pour la cession des parts de l'État dans les banques publiques devrait être publié au plus tard au mois de février 2010 satisfaisant ainsi à un repère structurel avec un retard probable.
- Dans l'optique de la mise en place d'une structure et d'un mécanisme pour la gestion des créances improductives qui ont été échangées contre les titres d'État en octobre 2008, un appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet conseil financé par la Banque mondiale pour réaliser une étude de faisabilité a été lancé et les négociations avec le cabinet retenu ont échoué. Un nouvel appel d'offres a été lancé et le processus est en cours. En raison des revers et de la complexité inattendue du processus, la structure de recouvrement des créances improductives devrait être créée au plus tard en décembre 2010, entraînant une deuxième modification du calendrier pour ce repère structurel. Entre temps, les banques qui gèrent actuellement les créances improductives reprises par le gouvernement suite à la restructuration ont mis en place un mécanisme pour recouvrer les impayés dans le cadre du paiement des arriérés intérieurs et vérifient également leurs obligations par rapport aux paiements des créances. Le gouvernement collabore aussi avec les banques pour faciliter le



partage d'informations et préciser la base juridique de ces actions. Le mécanisme permettra au gouvernement de recouvrer une partie du coût lié à la restructuration des banques à capitaux publics et à la réduction du stock important de dettes, ce qui permettra de réactiver les circuits du crédit.

16. Bien que le secteur du phosphate demeure un secteur porteur de l'économie togolaise, la production de la SNPT continue de connaître des difficultés. Le volume de la production du phosphate devrait baisser de plus de 20 pourcent en 2009, avec une reprise vers la fin de l'année grâce à l'investissement et à l'achat de pièces détachées. Dans le cadre de nos efforts de restructuration du secteur, un audit stratégique réalisé avec l'appui de la Banque mondiale s'est achevé en septembre 2009 et les conclusions de l'audit seront révisées sur la base des commentaires reçus des différentes parties prenantes (les autorités togolaises, le personnel de la SNPT, les experts de la Banque Mondiale, entre autres). De plus, la direction de la SNPT a recruté un cabinet international pour l'assister dans l'élaboration d'un Plan d'Affaire triennal pour la société qui sera finalisé vers fin octobre 2009. Sur la base des résultats de l'audit stratégique et du Plan d'Affaire de la SNPT, le gouvernement adoptera une stratégie pour le secteur, avant fin-décembre 2009, permettant de réaliser les mesures envisagées dans le repère structurel avec un léger retard.

17. Dans la filière coton, conformément aux recommandations de l'audit stratégique, la SOTOCO a été liquidée et une nouvelle société de coton a été créée et redimensionnée pour assurer sa viabilité financière. Le Directeur général et son adjoint ont été recrutés par voie de consultation et non plus par décrets de nomination comme par le passé. Ceci témoigne de la volonté du gouvernement de rendre performante la gestion de la nouvelle structure. En outre, la mise en œuvre des recommandations pour la mise en place d'un mécanisme de fixation des prix de coton graine aux producteurs indexés aux cours mondiaux a été validé par les opérateurs de la filière et est opérationnel pour la campagne 2009/2010. Néanmoins, des difficultés pour le financement des intrants sont toujours présentes. De plus, le gouvernement profitera du potentiel de la production agricole en continuant d'apporter ses appuis et en lançant une libéralisation progressive du régime d'exportation des produits vivriers.

18. Le secteur d'électricité a connu une augmentation significative de production en 2009 par rapport aux années précédentes. En juillet 2009, les tarifs de la Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) pour la moyenne tension ont été ajustés à la hausse et au début de cette année, une étude, dont les résultats sont en discussion au sein des parties concernées, a été réalisée pour la mise en œuvre d'un ajustement automatique des prix. La production électrique de Contour Global pourrait démarrer au cours du deuxième trimestre de 2010 réduisant ainsi les contraintes d'offre. Afin de réduire les besoins de subventions de l'État, la CEET s'engage, en étroite collaboration avec CEB, à négocier des contrats d'exportations pour assurer une demande adéquate pour sa production. Cependant, de nouveaux investissements seront nécessaires pour l'amélioration de la qualité et l'extension du réseau de distribution actuel.

19. Le secteur des télécommunications connaît une croissance solide, estimée à plus de 10 pourcent en 2009. Néanmoins, le gouvernement est en train de réviser le cadre réglementaire pour d'éventuelles réformes.

## **Perspectives macroéconomiques**

### **A. Cadre macroéconomique**

20. Pour le reste de l'année 2009 et au cours de l'année 2010, le gouvernement est déterminé à mener des actions visant à atténuer les effets de la crise mondiale sur l'économie togolaise pour la mettre sur la voie d'une croissance forte et durable. A cet effet, il entend accorder une priorité à la stabilité macroéconomique, renforcer les infrastructures économiques et sociales par une augmentation des dépenses d'investissements et accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles, avec l'objectif entre autres, de satisfaire les conditions nécessaires pour accéder au point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2010. Dans ces conditions, les perspectives à court terme de l'économie demeurent préoccupantes, avec un taux de croissance du PIB réel projeté à seulement 2,6 pourcent en 2010, ce qui est en deçà du potentiel et équivalent au taux de croissance de la population. Toutefois, le taux d'inflation devrait être contenu dans les limites des critères de convergence de l'UEMOA. Le déficit du compte courant déjà important en 2009 devrait augmenter légèrement en 2010 pour se situer à 7,2 pourcent du PIB. Cette détérioration s'explique notamment par l'augmentation prévue des importations de produits pétroliers. Le gouvernement est conscient des risques qui pèsent sur l'économie en 2010. A court terme, nous constatons un impact persistant de la faiblesse de l'économie mondiale sur les services de transit aussi bien que sur les cours et la demande du coton. Les risques que posent la capacité d'absorption et le rythme des réformes structurelles dans les secteurs des phosphates, de l'électricité et des télécommunications pourraient également affecter le développement macroéconomique du pays.

### **B. Politique budgétaire**

21. En conséquence, la politique budgétaire en fin d'année 2009 et en 2010 vise à relever deux défis majeurs tout en préservant les acquis de la stabilité macroéconomique: (i) poursuivre les efforts de mobilisation des ressources internes; (ii) contribuer à la relance l'économique dans un contexte économique mondial morose. Pour le reste de l'année 2009, le gouvernement prendra des dispositions pour maximiser les recettes non fiscales et les dépenses d'investissement dans les limites des contraintes évoquées ci-dessus, en augmentant ses efforts pour apurer les arriérés intérieurs en liquidité autant que possible. Les dépenses courantes seront maintenues dans l'enveloppe budgétaire et toutes ressources non utilisées seront reportées pour le financement des investissements de 2010.

22. Pour l'année 2010, grâce à la mise en œuvre des mesures visant à réduire les exonérations des droits de douanes et des impôts, les recettes fiscales devraient atteindre environ 16 pourcent du PIB, un niveau cohérent avec l'environnement global et le rythme de

développement du pays. Le gouvernement envisage également de renforcer l'efficacité et l'équité du système fiscal. A cet effet, il compte prendre des mesures pour renforcer l'administration des douanes, notamment en la dotant de moyens humains et matériels. Pour ce qui est de l'administration des impôts, l'accent sera mis sur l'élargissement de l'assiette fiscale en réduisant davantage les taux d'impôts pour favoriser la formalisation de l'activité économique des personnes physiques et des entreprises.

23. En ce qui concerne les dépenses publiques, elles s'établiraient à 24 pourcent du PIB et seront alignées sur les priorités définies dans le document de stratégie de lutte contre la pauvreté. Comparée aux deux dernières années, la structure des dépenses favorise nettement plus la croissance et la réduction de la pauvreté, avec un accent particulier mis sur les investissements. Les subventions accordées aux entreprises d'état (en particulier SOTOCO, CEET) seront progressivement réduites et mieux ciblées sur la réduction de la pauvreté dans le cadre de leur restructuration. Afin de soutenir l'activité économique et répondre aux besoins pressants d'investissement, le gouvernement veillera à maintenir le volume d'investissement financé sur ressources internes à un niveau équivalent à 3,6 pourcent du PIB. En conséquence, le déficit du solde budgétaire primaire intérieur sera équivalent à 1,4 pourcent du PIB afin de pallier aux effets de la crise financière et le déficit du solde budgétaire global (base engagements et hors dons) devrait s'aggraver pour atteindre un niveau équivalent à 4,0 pourcent du PIB. Ainsi, pour soutenir une croissance économique timide dans un environnement mondial peu propice, la consolidation budgétaire sera temporairement relâchée par un accroissement des dépenses en infrastructures et un renforcement des dépenses liées à la lutte contre la pauvreté. Ce cadre budgétaire est conforme aux critères de performance de fin juin 2010 ainsi qu'aux objectifs cibles indicatifs de fin décembre 2010 (voir tableau 1).

24. Pour faire face à la récession mondiale, le gouvernement entend maintenir le même niveau de dépenses même s'il n'a pas encore identifié tous les moyens de financement. Il compte mobiliser des financements internes pour couvrir la majorité de ses besoins. Cependant, il y aura également des besoins de financements additionnels équivalant à 1,7 pourcent du PIB. Le gouvernement cherchera des recettes non fiscales supplémentaires et les ressources provenant de la privatisation des banques après l'apurement de la dette intérieure et le remboursement des titres de restructuration. Dans ce contexte, il fera appel à ses partenaires pour obtenir des aides supplémentaires exceptionnelles. Néanmoins, si les ressources disponibles ne permettent pas de couvrir les plans de dépenses, il reportera certains investissements sur ressources internes afin de maintenir les objectifs budgétaires du programme.

### **Reformes structurelles pour le reste de l'année 2009 et 2010**

25. Le gouvernement entend poursuivre cet ambitieux programme de réformes structurelles pour soutenir la croissance et ses nouveaux engagements sont contenus dans le tableau 3. En ce qui concerne les administrations fiscales, l'assiette fiscale de la Direction

Générale des Impôts sera élargie par l'accompagnement et le suivi du secteur informel. A cette fin, la loi de finances 2010 prévoit de réduire pour la deuxième année consécutive les taux de l'IRPP et de l'IS respectivement de 5 points et 3 points de pourcentage en ramenant ainsi le barème maximum de l'IRPP à 40 pourcent et les taux maximum d'IS à 30 pourcent pour les commerçants et 27 pourcent pour les industries. La maîtrise par l'automatisation de la valeur douanière des marchandises sera renforcée par l'administration douanière. Néanmoins, les mesures prises dans la loi de finances 2009 sur la zone franche ont suscité quelques interrogations au sein des investisseurs installés au Togo quant au respect des normes internationales établies dans le domaine. A cet égard, la révision de la loi fiscale portant statut des zones franches qui s'inspire des procédures internationales est en cours d'élaboration et devra s'achever avant la fin de l'année 2009. Parallèlement les autorités sont en train d'élaborer un nouveau code des investissements qui sera cohérent avec la loi sur la zone franche.

26. Au niveau de l'apurement des arriérés de la dette intérieure, le gouvernement entend bénéficier du crédit accordé par la BCEAO dans le cadre de l'allocation additionnelle de DTS du FMI pour apurer les arriérés commerciaux audités par le cabinet KPMG à fin 2006 en 2009 et au début de 2010 (nouveau repère structurel fin mars 2010). Le montant total de 39 milliards de francs CFA devrait nous permettre d'apurer les arriérés de la dette commerciale au secteur privé. Le reliquat de la dette commerciale portant sur un montant de 21,7 milliards de francs CFA, qui est due aux entreprises publiques, fera l'objet d'un traitement approprié. En collaboration avec les banques qui gèrent les prêts non performants et l'administration des impôts, le gouvernement procédera à une compensation des dettes croisées avec la trentaine de gros créanciers commerciaux avant le paiement du solde. Cette initiative pourra générer des liquidités supplémentaires tant recherchées par les entreprises, et ainsi soutenir la reprise de la production. De plus, étant donné que les termes du crédit de la BCEAO sont plus favorables que ceux du marché financier régional, cette opération nous permettra d'améliorer le profil de la dette intérieure et réaliser ainsi le repère structurel avec un léger retard qui s'explique par ce renforcement.

27. Le gouvernement, conscient du rôle que peut jouer le secteur financier dans l'économie nationale, s'engage à rétablir la confiance dans ce secteur par la privatisation des banques à capitaux publics. Cela vise à réduire les risques d'une nouvelle instabilité macroéconomique liée aux déficits des grandes banques et promouvoir le développement du secteur financier et l'intermédiation financière. En dehors du lancement d'avis à manifestation d'intérêt pour la recherche des investisseurs stratégiques mentionnés ci-dessus, le gouvernement entend publier un appel d'offre final au plus tard en septembre 2010 (nouveau repère structurel). Les recettes de la privatisation serviront à rembourser les dettes contractées lors de la restructuration des banques. En collaboration avec les autorités de surveillance, le gouvernement s'engage à maintenir un contrôle rigoureux de la gestion de ces banques jusqu'au terme du processus de privatisation. Le gouvernement s'engage également à mettre sur pied le mécanisme et son

support opérationnel chargés de la gestion et du recouvrement des créances en souffrance des banques publiques avant la fin du mois de décembre 2010 (repère structurel révisé).

28. Quant aux réformes structurelles dans les autres secteurs, le gouvernement entend procéder à la mise en œuvre d'une stratégie dans le secteur des phosphates qui inclut la recherche d'un investisseur stratégique. S'agissant de la CEET, les autorités reconnaissent la nécessité d'appliquer la vérité des prix dans la facturation de l'électricité et entendent mettre en place un mécanisme automatique et régulier d'ajustement des prix en fonction de l'évolution des prix à l'importation du courant et des cours des devises. Pour le secteur des télécommunications, le gouvernement se propose, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, de renforcer le cadre réglementaire suivant les directives de la CEDEAO, afin de garantir la concurrence et l'efficacité économique. Afin de contribuer à l'amélioration du climat des affaires et stimuler les investissements, le gouvernement a réduit le nombre de procédures nécessaires pour l'enregistrement des nouvelles entreprises et a pris des mesures pour l'établissement d'un guichet unique (Centre de Formalités des Entreprises, CFE) ainsi que des politiques pour alléger les procédures à l'exportation.

29. Les perspectives de renforcement des réformes de la gouvernance des finances publiques amorcées sont favorables en 2010 :

- Poursuivre la mise en place du nouveau dispositif de suivi mensuel de l'exécution budgétaire renforcé, surtout le contrôle plus étroit entre le budget approuvé et l'exécution mensuelle en vue d'identifier tôt, dans l'année, les retards dans le rythme d'investissement public
- Évoluer vers l'établissement d'un compte unique du trésor et ainsi renforcer le contrôle du trésor public sur les opérations de l'État (nouveau repère structurel).
- Simplifier et réduire les délais dans la chaîne des dépenses par la suppression des points de contrôle redondants (nouveau repère structurel) et unifier les circuits d'exécution des dépenses courantes et d'investissement afin d'accélérer le rythme d'exécution des investissements publics notamment dans le réseau routier et des infrastructures de base.
- Renforcer le suivi mensuel du niveau des encours des restes à payer afin de minimiser ces montants.
- Instituer dans les ministères prioritaires (santé, éducation, infrastructure, finances et agriculture), la préparation avant la fin du mois de janvier de l'année N+1 des plans de passation des marchés publics et des plans d'engagements.
- Renforcer et améliorer l'informatisation du trésor en achevant l'intégration du module comptabilité dans le SGFIP.

- Réaliser un audit financier et organisationnel de la Caisse de Retraite du Togo et entamer une étude actuarielle de cette institution avant la fin de décembre 2010 (nouveau repère structurel) qui permettra d'établir une stratégie globale de l'apurement de la dette sociale de l'État.
- Rendre le contrôle de l'Inspection générale des finances (IGF) et de la Cour des comptes plus effectif. Le gouvernement s'engage à transmettre à la cour des comptes la loi de règlement de 2007 au cours de l'année 2009 et celle de 2008 en 2010.

30. En ce qui concerne les prix à la pompe des produits pétroliers, l'application du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers a été suspendue en 2008 en raison de la flambée concomitante des prix internationaux des produits pétroliers et des denrées alimentaires. Il en a résulté un passif conditionnel pour l'État, comme nous l'avons signalé lors de la dernière revue. Le gouvernement et les pétroliers sont en discussion pour déterminer le montant de ce passif. Le gouvernement s'est engagé à apurer ce passif à partir des ressources provenant des marges dégagées sur les prix à la pompe qui seraient légèrement au dessus du prix mondial. Toutefois, le gouvernement est conscient des difficultés à maintenir les prix à ce niveau, puisque cela encourage le commerce illicite des produits pétroliers en provenance des pays voisins qui pratiquent des prix plus bas. Le gouvernement entend payer le passif qui sera convenu avec les pétroliers au cours des deux à trois prochaines années. Afin d'éviter de contracter d'autres obligations, le prix du pétrole à la pompe sera ajusté pour refléter les tendances des prix mondiaux. Une revue du mécanisme d'ajustement du prix sera faite avec pour objectifs de prévenir les risques sur les finances publiques et réduire la volatilité des prix en consultation avec le FMI et la Banque mondiale. Cette revue sera terminée et soumise au Conseil des Ministres au plus tard fin août 2010 (nouveau repère structurel).

31. Pour faire face aux chocs extérieurs et relancer l'économie, le Togo a besoin de ressources supplémentaires immédiates (sous forme de dons ou de prêts concessionnels) pour financer les investissements indispensables au renforcement des infrastructures économiques, à la fourniture des services sociaux, à la lutte contre la pauvreté, et plus généralement en vue de la réalisation des OMD. Les partenaires ont convenu à Bruxelles au mois de septembre 2008, de mobiliser des ressources dans le cadre de la relance de la coopération internationale et dans le respect des principes de la Déclaration de Paris et du programme d'action issu du forum d'Accra. Nous saluons la décision des partenaires d'accroître le niveau de l'aide et de développer la plus grande flexibilité dans leurs procédures. Pour sa part, le Togo s'engage à réaliser les déclencheurs variables du point d'achèvement de l'initiative PPTE le plus tôt possible en 2010.

32. Le processus de préparation du Document de stratégie de la réduction de la pauvreté complet a été finalisé en Juin 2009. La démarche participative utilisée a permis aux acteurs du secteur public et privé de s'approprier le processus du DSRP et les études thématiques ont été

enrichies par la contribution des organisations de la société civile, des partenaires techniques et financiers et de différentes composantes de la société togolaise. Le document a approfondi le diagnostic de la situation économique et sociale du pays, tout en proposant des mesures hiérarchisées en termes de priorité pour combattre la pauvreté. L'action gouvernementale s'appuiera sur quatre piliers stratégiques: (i) le renforcement de la gouvernance; (ii) la consolidation des bases d'une croissance forte et durable; (iii) le développement du capital humain et (iv) le développement à la base et la réduction des déséquilibres régionaux.

33. Les progrès de notre programme appuyé par la FRPC seront suivis sur la base des critères de réalisation quantitatifs révisés pour la fin du mois de décembre 2009 et pour la fin juin 2010 qui ont été convenus avec la mission du FMI. Nous souhaitons que la cinquième revue du programme soit achevée avant la fin du mois de novembre 2010.

34. Pour soutenir nos politiques et au regard des progrès appréciables enregistrés dans la mise en œuvre du programme bénéficiant du concours de la FRPC, nous demandons l'achèvement de la troisième revue et nous sollicitons en conséquence le décaissement de la quatrième tranche du prêt.

35. Le gouvernement est convaincu que les politiques exposées dans ce document permettront d'atteindre les objectifs du programme. Il s'engage à prendre toutes les mesures complémentaires qui s'imposeraient à cet effet. Les autorités togolaises consulteront le FMI sur ces éventuelles mesures complémentaires avant de procéder à des révisions de celles énoncées dans le document. Pour faciliter le suivi et l'évaluation du programme, le gouvernement communiquera régulièrement toutes les informations aux services du FMI et ce, dans les délais impartis, tels qu'ils figurent dans le Protocole d'accord technique (PAT). Les mises à jour et modifications apportées à ce protocole d'accord technique sont jointes en annexe.

36. Enfin, le gouvernement consent à la publication de la présente lettre d'intention et du rapport des services du FMI sur la troisième revue.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma haute considération.

/s/

Adji Otèth AYASSOR

Tableau 1. Togo: Repères de Performance Quantitatifs 2009/10

	Juin 30, 2009—Décembre 31, 2010					
	2009				2010	
	Juin		Dec.		Juin	Dec.
	Prog. <sup>1</sup>	Est. Adj.	2nd Rev <sup>1</sup>	Rev. Prog. <sup>2</sup>	Prog.	
	(en milliards de francs CFA, cumulés de la fin de l'année précédente)					
Critères de performance (pour fin juin et fin décembre 2009, et fin juin 2010; objectifs-cibles indicatifs dans les autres cas)						
Solde fiscal intérieur primaire (niveau minimum)	-10.7	3.1	-7.8	-3.8	-0.2	-19.3
Non-accumulation d'arriérés extérieurs <sup>3</sup>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement intérieur net (niveau maximum)	10.0	-0.8	4.0	3.8	37.5	31.4
Dettes extérieures non concessionnelles contractées ou garanties par le gouvernement central	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Objectifs-cibles indicatifs						
Total recettes (niveau minimum)	108.0	124.8	225.6	255.8	110.6	249.1
Arriérés de paiements intérieurs, variations de l'encours (niveau maximum)	0.0	0.0	-12.6	-12.9	-33.1	-33.1
Dépenses sociales et d'investissement sur ressources propres (niveau minimum)	50.4	46.6	120.9	97.7	...	...
Dépenses d'investissement total sur ressources propres (niveau minimum)	...	...	...	...	14.8	51.0
Dépenses sociales sur ressources propres (niveau minimum)	...	...	...	...	40.7	101.8
<b>Financement prévu du programme</b>	<b>24.1</b>	<b>20.5</b>	<b>37.4</b>	<b>41.7</b>	<b>6.2</b>	<b>28.7</b>

<sup>1</sup> Lettre d'intention en date du 1 avril 2009.<sup>2</sup> Lettre d'intention en date du 30 octobre 2009.<sup>3</sup> Critère de performance continuuel<sup>4</sup> En 2010, pour mieux suivre les composantes, cet objectif a été désagrégé



Tableau 2: Conditionnalité structurelle pour 2009

Mesures	Échéance	Fondement macroéconomique	Etat d'avancement
<b>Gouvernance budgétaire</b>			
Réduire les exonérations fiscales et douanières et renforcer le contrôle fiscal et douanier, y compris sur les entreprises agréées dans la zone franche pour l'exportation.	Repère juin 2009	Limiter l'entrée sur le marché national de marchandises exonérées d'impôts, qui entraîne une distorsion des incitations économiques et réduit les recettes budgétaires.	Effectué. La réduction des exonérations fiscales a été incluse dans la loi des finances 2009. Les douanes et l'administration des impôts ont des pouvoirs pour conduire des inspections dans la zone franche.
Rendre opérationnelle la nouvelle structure du Trésor conformément aux Directives de l'UEMOA.	Critère de réalisation juin 2009	Créer une direction du Trésor fonctionnelle exerçant un contrôle adéquat et fournit des informations sur les recettes, les dépenses et la gestion de la trésorerie de sorte à permettre des paiements rapides, éviter les arriérés et fournir des données cohérentes sur l'exécution du budget.	Effectué. Les trois structures centrales et des structures régionales du Trésor ont été mises en place. Les balances du Trésor ont été produites dans les échéances prévues.
Engager la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs validés vis-à-vis des fournisseurs et la mise en place d'un mécanisme pour le suivi de la dette intérieure.	Repère décembre 2009	Rétablir la confiance des fournisseurs, favoriser le rétablissement de procédures de dépenses régulières et permettre une réduction progressive de l'important encours d'arriérés de paiement intérieur de l'Etat.	Réalisation en cours avec une possibilité de retard dans la titrisation dû à un renforcement de la stratégie globale d'apurement. Le processus de paiement en espèces aux petits porteurs a démarré en août 2009.
<b>Secteur financier</b>			
Engager la restructuration de la BTCI, notamment en relevant son capital par l'émission de titres d'Etat.	Repère mars 2009	Soutenir le redressement financier de la plus grande banque du Togo, préparer sa privatisation et créer les conditions du développement d'un secteur financier sain.	Effectué. Les créances improductives de la BTCI ont été échangées contre des titres publics dans le cadre d'un vaste programme de recapitalisation impliquant plusieurs banques.
Engager le processus pour l'identification d'investisseurs stratégiques pour les banques à capitaux publics.	Repère décembre 2009	Réduire les risques pour la stabilité macroéconomique provoquée par les pertes accumulées par les banques publiques togolaises et soutenir le développement de l'intermédiation financière.	Réalisation en cours avec une possibilité de retard. Le recrutement de conseillers en privatisation a été lancé en février et devrait s'achever au mois de novembre 2009. Un appel à manifestations d'intérêt devrait être publié au plus tard en février 2010.
Mettre sur pied la structure et le mécanisme pour gérer les prêts improductifs qui ont été échangés contre des titres d'Etat dans le cadre du processus de restructuration des banques.	Repère décembre 2009	Récupérer une partie du coût budgétaire de la titrisation des créances improductives et réduire l'important stock d'arriérés des entreprises publiques et les dettes croisées.	Réalisation en cours avec un retard. Le recrutement d'un cabinet conseil a échoué. Un nouveau processus de sélection est en cours. En raison de la complexité du processus, la structure sera créée au plus tard en décembre 2010.
<b>Entreprises publiques</b>			
Secteur des phosphates : élaborer une stratégie de développement de la filière basée sur les résultats de l'audit stratégique.	Repère septembre 2009	Promouvoir la transparence dans la restructuration du secteur des phosphates, ce qui pourrait permettre d'accroître les exportations.	Réalisation en retard. Un audit stratégique réalisé avec l'appui de la Banque mondiale s'est achevé en septembre 2009. La stratégie devra être adoptée en Conseil des ministres au plus tard en décembre 2009.

Tableau 3: Conditionnalité structurelle pour 2010

Mesures éventuelles	Échéance	Fondement macroéconomique	État d'avancement
<b>Gouvernance budgétaire</b>			
Compléter la mise en œuvre de la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs validés vis-à-vis des fournisseurs privés.	Repère mars 2010	Rétablir la confiance des fournisseurs et permettre une réduction progressive de l'important encours d'arriérés de paiement intérieur de l'État.	Le gouvernement souhaite utiliser le crédit accordé par la BCEAO dans le cadre de l'allocation additionnelle de DTS du FMI pour apurer les arriérés commerciaux audités en début de 2010.
Avancer vers l'établissement d'un compte unique du Trésor en procédant à un recensement des comptes du Trésor dans les banques commerciales et la BCEAO; réduire le nombre de comptes de au moins 30%.	Repère juin 2010	Avoir un suivi plus rapproché des opérations du Trésor, puisque que ceci est d'un élément clé de la maîtrise des opérations de trésoreries de l'État.	
Simplifier et réduire les délais dans la chaîne de dépenses du secteur public par la suppression des points de contrôle redondants.	Repère juin 2010	Accélérer à court terme, la capacité d'exécution rapide des projets d'investissements et accroître la capacité d'absorption de l'aide extérieure du pays.	
<b>Secteur financier</b>			
Avancer dans le processus de privatisation des banques publiques en lançant un appel d'offre final.	Repère septembre 2010	Rétablir la confiance dans le secteur financier togolais, réduire les risques d'une nouvelle instabilité macroéconomique liée aux grandes banques publiques déficitaires, et promouvoir le développement du secteur financier et l'expansion de l'intermédiation financière.	Le recrutement avec un financement de la Banque mondiale de conseillers en privatisation est en cours (voir Tableau 2).
Mettre sur pied le mécanisme et son support opérationnel chargé de la gestion des prêts improductifs (voir ci-dessus).	Repère décembre 2010	Récupérer une partie du coût budgétaire de la titrisation des créances improductives et réduire l'important stock d'arriérés des entreprises publiques et les dettes croisées.	Voir Tableau 2. Un nouvel appel d'offres a été lancé pour le recrutement d'un cabinet conseil pour l'étude de faisabilité et le processus de recrutement est en cours.
Réaliser un audit financier et organisationnel de la CRT et entamer une étude actuarielle de cette institution.	Repère décembre 2010	Etablir une stratégie globale de l'apurement de la dette sociale de l'État qui est de l'ordre 7% du PIB.	L'audit et l'étude sont prévus dans le cadre du projet sur le secteur financier de la Banque Mondiale.
<b>Secteur réel</b>			
Réaliser et soumettre au Conseil des ministres une revue du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers.	Repère aout 2010	Le secteur pétrolier comprend environ 7% du PIB et relève d'importantes implications pour les finances publiques.	

### Modifications au protocole d'accord technique

Les paragraphes 1, 3, 5, 11, 13, 21 et 22 du *Protocole d'accord technique* en date du 28 mars 2008 ont été modifiés pour prendre en compte les nouvelles dates d'évaluation relatives aux critères quantitatifs de performance et aux objectifs indicatifs jusqu'à fin 2010 (Tableau 1 ci-dessus). Le paragraphe 24 a été supprimé. Ces modifications sont incorporées comme suit :

1. Le présent protocole d'accord technique définit les repères quantitatifs, les repères structurels et les critères de performance d'un accord triennal conclu au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance pour la période qui va du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2010. Le tableau 1 de la Lettre d'intention fournie ci-dessus présente les critères quantitatifs de performance et les objectifs indicatifs pour fin décembre 2009 (sur la base des changements cumulés enregistrés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009), et pour fin juin 2010 et fin décembre 2010 (basés sur les changements cumulés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010). Les tableaux 2 et 3 ci-dessus présentent le critère de performance et les repères structurels pour 2009 et 2010. Ce protocole d'accord technique fixe également les conditions relatives à la transmission aux services du FMI des données permettant le suivi du programme.

3. **Le solde budgétaire primaire intérieur** est défini comme la différence entre i) les recettes budgétaires de l'État et ii) les dépenses budgétaires totales, nettes des dépenses d'intérêts et nettes des dépenses courantes et d'investissement financées par les bailleurs de fonds. Le solde dans les périodes respectivement de fin décembre 2008 à fin décembre 2009 (critère de performance), et les périodes de fin décembre 2009 à fin juin 2010 (critère de performance) et à fin décembre 2010 (objectif indicatif) doit être égal ou supérieur aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-dessus. La source des données est le tableau des opérations financières de l'État préparé mensuellement par la Direction de l'économie au ministère des Finances. Les données de la Direction de l'économie font foi dans le cadre du programme.

5. **Le financement intérieur net de l'État est défini comme la somme i) du crédit net du secteur bancaire à l'État et ii) du financement intérieur net non bancaire de l'État.** Le financement intérieur net respectivement pendant les périodes de fin décembre 2008 à fin décembre 2009 (critère de performance), et pendant les périodes de fin décembre 2009 à fin juin 2009 (critère de performance) et à fin décembre 2010 (objectif indicatif) doit être égal ou inférieur aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-dessus. Le plafonnement du financement intérieur net sera remanié en vue de compenser les écarts par rapport aux projections du financement extérieur des programmes, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessus, assortis d'un plafond de 10 milliards de francs CFA.

11. Le recouvrement des recettes respectivement pendant les périodes de fin décembre 2008 à fin décembre 2009 (objectif indicatif), et pendant les périodes de fin décembre 2009 à fin juin 2010 (objectif indicatif), et à fin décembre 2010 (objectif indicatif), doit être égal ou supérieur aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-dessus. Le minimum de recettes sera un objectif indicatif fixé pour toute la durée du programme.

13. **Les arriérés de paiements intérieurs** comprennent i) les instances de paiement (*ordonnancements*) remis au Trésor, mais qui n'ont pas encore été réglées dans un délai d'un mois en ce qui concerne la masse salariale (y compris les retraites) et dans un délai de trois mois en ce qui concerne les biens et services et les transferts ; et ii) tous arriérés sur la dette publique intérieure, y compris les bons émis en franc CFA sur le marché de l'UEMOA. La variation de l'encours des arriérés de paiements intérieurs pour une période comprend l'accumulation des arriérés de paiements intérieurs pour cette période (ce qui sera nulle pendant le programme) et la réduction des arriérés de paiements intérieurs des périodes antérieures. La variation de l'encours des arriérés de paiements intérieurs pour les périodes respectivement de fin décembre 2008 à fin décembre 2008 (objectif indicatif), et pendant les périodes de fin décembre 2009 à fin juin 2010 (objectif indicatif) et fin décembre 2010 (objectif indicatif), doit être égale ou inférieure aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-dessus. La source des données sur les arriérés de paiements intérieurs est le Trésor pour ce qui concerne l'accumulation des arriérés de paiements intérieurs pour cette période et par la Direction de l'économie pour les autres arriérés. Les données sur la variation des arriérés seront reportées dans le tableau des opérations financières de l'État préparé mensuellement par la Direction de l'économie au ministère des Finances. Le niveau maximum d'accumulation nette d'arriérés de paiements intérieurs est un objectif indicatif fixé pour toute la durée du programme.

## **G. Dépenses sociales**

### **Définition**

21. Les dépenses sociales totales (courantes et d'investissements) financées sur ressources intérieures sont définies, pour chaque rubrique du compte courant (salaires, biens et services, transferts et subventions, autres) de la manière suivante : 1) dépenses exécutées par le Ministre de la santé (à la rubrique « Santé »); 2) les dépenses exécutées par le Ministre de l'éducation et de la recherche, l'Institut national de formation professionnelle et le Ministre de la formation supérieure et de la recherche (à la rubrique « Éducation »; et 3) les dépenses exécutées par 4) le Ministre de l'environnement et des eaux et forêts et le Ministre de l'agriculture (à la rubrique « Autres dépenses sociales », et limitées aux subventions et transferts). Les dépenses sociales financées sur ressources intérieures sont classées selon les rubriques mentionnées ci-dessus (santé, éducation, autres dépenses sociales) établies à partir d'une classification de chacun des projets présentés dans le budget 2008, en dépenses de santé, d'éducation et autres dépenses sociales. Les dépenses sociales totales (courantes et d'investissements) financées sur ressources intérieures comprennent les dépenses sociales financées par les ressources intérieures, y compris les recettes, le financement intérieur, et l'appui budgétaire général extérieur, et excluent toutes dépenses sociales financées par les dons ou les prêts extérieurs spécifiques à un projet. Les données seront reportées dans le tableau des opérations financières de l'État préparé mensuellement par la Direction de l'économie au ministère des Finances.

22. Le montant total des dépenses sociales financées sur les ressources intérieures pour les périodes respectivement de fin décembre 2008 à fin décembre 2009 (objectif indicatif), et pendant les périodes de fin décembre 2009 à fin juin 2010 (objectif indicatif) et fin décembre 2010 (objectif indicatif), doit être égal ou supérieur aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-

dessus. Les données fournies par la Direction de l'économie feront foi dans le cadre du programme. Le niveau minimum des dépenses sociales financées sur les ressources intérieures (courantes et d'investissements) est un objectif indicatif fixé pour toute la durée du programme.

[Le paragraphe 24 a été supprimé et des nouveaux paragraphes 24-26 ont été rajoutés.]

## **H. Dépenses d'investissement sur ressources intérieures**

### **Définition**

24. Les dépenses d'investissement sur ressources intérieures comprennent les dépenses totales d'investissement (y compris dépenses sociales d'investissements précisées ci-dessus) financées sur ressources intérieures y compris les recettes, le financement intérieur, et l'appui budgétaire générale extérieur, et excluent toutes dépenses sociales financées par les dons ou les prêts extérieurs spécifique à un projet. Les données sur les dépenses sociales totales sont reportées dans le TOFE préparé mensuellement par la direction de l'économie au ministère chargé des finances.

25. Le montant total des dépenses d'investissement sur ressources intérieures pour les périodes allant respectivement de fin décembre 2009 à fin juin 2010 (objectif indicatif) et fin décembre 2010 (objectif indicatif), doit être égal ou supérieur aux montants indiqués dans le tableau 1 ci-dessus. Les données fournies par la direction de l'économie feront foi dans le cadre du programme. Le plancher des dépenses d'investissement sur ressources intérieures constitue un repère indicatif pour toute la durée du programme.

### **Délais de transmission**

26. Les données relatives aux dépenses d'investissement sur ressources intérieures seront transmises mensuellement dans les huit semaines suivant la fin du mois.

APPENDICE II : RELATIONS AVEC LA BANQUE MONDIALE  
(Mis à Jour au 22 octobre 2009)<sup>1</sup>

**A. Partenariat pour la stratégie de développement du Togo**

1. Au cours des quinze dernières années, le Togo s'est trouvé enfermé dans un cycle d'instabilité politique, de déclin économique, de pauvreté grandissante et de retrait des donateurs. La dette du Togo envers l'Association internationale de développement (IDA) avait été déclarée improductive entre mai 2002 et mai 2008. Pendant cette période de dette improductive, la Banque mondiale a maintenu ses activités d'analyse et de conseil sur les principaux aspects du développement socioéconomique. De concert avec d'autres partenaires, la Banque a également appuyé les efforts du gouvernement pour préparer son DSRP-I et ses stratégies de développement dans la santé, l'éducation, l'agriculture et le développement rural, et la lutte contre le VIH/SIDA.
2. Antérieurement à la reprise des relations en mai 2008, l'appui fourni par la Banque au Togo prenait principalement la forme de dons au titre de l'initiative en faveur des pays à faible revenu en difficulté (LICUS). Depuis 2005, six dons ont été fournis, dont trois à l'appui d'un programme d'urgence de réduction de la pauvreté impulsé par les collectivités, dont l'objectif était d'enrayer le glissement vers l'extrême pauvreté et la détérioration des indicateurs sociaux dans l'ensemble du pays.
3. Trois projets supplémentaires au titre de l'initiative LICUS visent : a) à réformer et à redynamiser les principaux secteurs ainsi qu'à créer un environnement propice à une croissance tirée par le secteur privé (centrée sur les secteurs des phosphates, du coton, du café, du cacao et de l'énergie, ainsi que sur la réforme des marchés publics) ; b) à préserver les ressources humaines en réduisant la menace de la grippe aviaire (don fermé en juin 2009) ; et c) à obtenir rapidement des résultats visibles sur le terrain au moyen d'un don pour l'infrastructure au titre de la lutte contre la pauvreté urbaine.
4. La mise en œuvre réussie des premières réformes politiques et économiques depuis 2005-06, notamment les bons résultats obtenus dans le cadre d'un programme de référence avec le FMI, a ouvert la voie au renforcement de l'assistance des donateurs à l'appui du processus d'apurement des arriérés du Togo envers l'IDA et les principaux créanciers et par là au rétablissement complet des activités de la Banque dans le pays. Le 29 mai 2008, le Conseil des administrateurs de la Banque mondiale a examiné la note de stratégie intérimaire et a approuvé une opération de politique de développement (don pour la gouvernance et le redressement économique, ERGG) qui a permis au Togo d'apurer ses arriérés envers l'IDA et donc de normaliser ses relations avec la Banque.

---

<sup>1</sup> Cette note est mise à jour annuellement par les services de la Banque mondiale, ou lorsque les évolutions du programme de la Banque le justifient.

## B. Stratégie du Groupe de la Banque mondiale

5. La note de stratégie intérimaire (NSI) de mai 2008 de la Banque définit le plan du Groupe de la Banque pour aider le Togo, après cette longue période d'instabilité, à se redresser et à jeter les bases d'une croissance partagée et durable à moyen terme. Cela allait s'opérer par un appui à la normalisation des relations avec le Groupe de la Banque mondiale par l'apurement des arriérés, et par une assistance pour répondre aux besoins sociaux cruciaux sur le terrain. La NSI visait à définir des attentes réalistes concernant les progrès et les projets pouvant être réalisés entre juin 2008 et la fin de l'exercice 2010. L'appui de la NSI se décline en trois piliers conformément aux priorités du DSRP-I : i) améliorer la gouvernance et la transparence; ii) encourager la reprise d'une croissance tirée par le secteur privé; et iii) subvenir aux besoins sociaux les plus urgents. La NSI s'appuie sur une évaluation des besoins de la politique de développement préparée et débattue avec les autorités au début de 2008.

6. Ces trois piliers seront soutenus par : i) une assistance à l'apurement des arriérés du Togo envers l'IDA ; ii) des projets d'investissement, des opérations de politique de développement et des dons au titre du fonds de fiducie LICUS afin de fournir un appui financier et technique au programme de réformes du gouvernement prévu dans le cadre des trois piliers; et iii) des activités analytiques et de conseil pour informer le dialogue de politiques et le programme de réformes du gouvernement, notamment pour la préparation du DSRP définitif. Cet appui sera complété par les activités régionales en cours et prévues de la Banque mondiale dans les domaines de l'amélioration des transports de marchandises et de voyageurs, de l'énergie et des mines.

7. Au titre du pilier 1 (améliorer la gouvernance et la transparence), une attention particulière est accordée à l'appui du programme de réformes du gouvernement destiné à améliorer la gouvernance, la transparence et l'efficacité de la gestion des dépenses publiques ainsi qu'à faire progresser les réformes structurelles visant à améliorer la gouvernance et la transparence dans les secteurs-clé de l'économie (phosphates, énergie, coton et secteur financier). Cette approche permettrait à terme de renforcer la viabilité budgétaire, d'améliorer la transparence des institutions et des processus d'État, ainsi que de la gouvernance économique, et d'intensifier la croissance économique. Outre le premier don au titre de l'appui à la reprise économique et à la gouvernance (ERGG) et les deuxièmes dons au même titre (2008 et 2009), un appui va être fourni sous la forme d'un troisième DPO en préparation (exercice 2010) et d'un projet de réforme du secteur financier et de la gouvernance (à compter d'août 2009). Ce dernier fournira un appui à la restructuration et au redressement des institutions bancaires, de sécurité sociale et de microfinance. Les activités analytiques et de conseil en cours comprennent un don du fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques, un soutien pour renforcer les capacités nationales de gestion de la dette, une mise à jour de l'examen des dépenses et des finances publiques (PEMFAR) et une évaluation de la comptabilité et de l'audit.

8. Dans le cadre du pilier 2 (encourager la reprise d'une croissance tirée par le secteur privé), le développement du secteur privé sera crucial pour remettre le Togo sur la voie du redressement et de la croissance économique. La Banque va aider le gouvernement à recenser les obstacles aux investissements du secteur privé comme catalyseurs de la croissance au Togo, ainsi que les points d'application potentiels de ces investissements, au moyen d'un mémorandum économique sur les sources de la croissance dans le pays, d'une évaluation du climat des investissements et d'une étude diagnostic sur l'intégration commerciale. Les crédits appuieront un projet d'urgence relatif aux infrastructures et à l'énergie (à compter de septembre 2009), qui permettra d'investir dans le secteur énergétique et de mettre à niveau les routes et les systèmes d'assainissement dans certaines régions urbaines, et une opération dans le secteur agricole en 2010, qui visera à améliorer la productivité et la diversification de l'agriculture. Le Togo devrait par ailleurs pendre part au Projet régional de facilitation du transport de marchandises et de voyageurs Abidjan-Lagos et éventuellement à un Projet hydroélectrique d'Adjarala. Dans le secteur énergétique, la Banque mondiale fournit des services de conseil aux autorités dans le contexte du soutien au Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain.

9. Au titre du pilier 3 (subvenir aux besoins sociaux urgents), la stratégie s'attache à accroître la fourniture de services sociaux de base ainsi qu'à en faciliter l'accès aux groupes les plus vulnérables, ce qui permettra au gouvernement de fournir des résultats tangibles à la population. Les activités contribueront à redonner un minimum d'efficacité aux systèmes de fourniture de services locaux de base et à améliorer l'accès aux possibilités offertes par l'économie. Ceci sera réalisé au moyen de la rénovation urgente des infrastructures dans les zones les plus pauvres de Lomé, la capitale, puis en élargissant ces activités, dans le cadre du projet de développement des collectivités locales approuvé en juin 2008, qui est l'approche mise en œuvre au Togo depuis 2004 par le biais de dons LICUS successifs. En octobre 2008 l'IDA a approuvé un don supplémentaire de 7 millions de dollars dans le cadre du programme de riposte à la crise alimentaire mondiale afin de compléter le projet de développement communautaire, de manière à aider le Togo à gérer l'impact du choc des prix mondiaux des matières premières alimentaires.

10. En outre, la Banque a aidé le gouvernement à renforcer son analyse de la pauvreté, ses systèmes informatiques et ses capacités statistiques. Une enquête sur les grands indicateurs du bien-être (CWIQ) a été effectuée en 2006 afin d'obtenir des statistiques à jour et plus fiables. La Banque a récemment réalisé, en collaboration avec le PNUD, une étude générale sur les sources de croissance pour contribuer à la préparation du DSRP complet. La Banque est en train de procéder à une analyse de l'environnement pour suivre l'impact des activités prévues dans la NSI sur l'environnement.

### **C. Collaboration FMI-Banque mondiale**

11. Au cours du processus de rétablissement des relations, les services du FMI et de la Banque mondiale ont établi une relation de collaboration à l'appui des réformes macroéconomiques et structurelles du gouvernement, conformément aux lignes directrices préconisant l'intensification de la collaboration Banque-FMI. Ceci inclut la participation des



services de la Banque aux missions de revue des programmes du FMI, et celle des services du FMI aux réunions d'évaluation interne des grandes opérations ou études de la Banque. Le FMI exerce le rôle directeur dans les débats sur la stabilisation macroéconomique et la Banque mondiale dans les domaines sociaux et structurels, avec une collaboration étroite dans quelques domaines structurels qui ont un impact critique sur la stabilité macroéconomique (notamment les réformes du secteur financier). Le dialogue et la conditionnalité du FMI sont cohérents avec les programmes structurels convenus avec la Banque, et le cadre de politiques de la Banque au Togo est élaboré en conformité avec le cadre macroéconomique convenu entre le gouvernement et le FMI.

12. La Banque a travaillé en étroite collaboration avec le FMI dans la réalisation d'une évaluation du secteur financier au plan régional et les deux institutions ont également coopéré dans l'analyse de la situation de la dette et pour faire en sorte que le Togo parvienne au point de décision de l'initiative PPTE en novembre 2008. Les deux institutions ont collaboré étroitement pour aider le gouvernement togolais à établir son premier DSRP complet, qui a été adopté en juin 2009, et pour lequel une note consultative conjointe sera soumise aux deux conseils en décembre 2009.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET  
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

TOGO

**Analyse conjointe de la Banque mondiale et du FMI sur la viabilité de la dette**

Préparée par les services du Fonds monétaire internationale et de l'Association internationale de développement et

Approuvée par Mark Plant et Dominique Desruelle (FMI) et  
Sudhir Shetty et Carlos Braga (Banque mondiale)

11 novembre 2009

*L'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu fait apparaître que le Togo est surendetté et met en relief la nécessité d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative d'allègement de la dette des PPTE.<sup>1</sup> Malgré des signes d'accélération de la croissance à moyen terme – avec des prévisions proches de 4 % en moyenne - les indicateurs clés de viabilité de la dette restent supérieurs aux seuils indicatifs au cours des prochaines années. Un scénario alternatif, qui illustre l'impact d'un allègement de la dette supplémentaire au titre des initiatives PPTE, IADM et post-PPTE au point d'achèvement, montre une nette amélioration des indicateurs d'endettement. La prise en compte de l'importante dette intérieure du Togo dans l'analyse renforce globalement les conclusions de l'AVD extérieure.*

---

<sup>1</sup> Cette AVD a été préparée conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI à partir du Cadre de viabilité de la dette (CVD) pour les pays à faibles revenus (voir «Applying the Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries Post Debt Relief», (IDA/SecM2006-0564, 11/08/06). La qualité des politiques et des institutions du Togo, mesurée par l'évaluation de la politique et des institutions nationales de la Banque mondiale (CPIA) pour la période 2006-2008 (2,6), fait ressortir des résultats «médiocres». Les seuils indicatifs correspondants pour les indicateurs de la dette extérieure sont 30 % pour le ratio VAN de la dette/PIB, 100 % pour le ratio dette/exportations, 200 % pour le ratio VAN de la dette/recettes, 15 % pour le ratio service de la dette/exportations et 25 % pour le ratio service de la dette/recettes.

## A. Introduction

13. **La dernière AVD du Togo, qui remonte à 2008, concluait à un surendettement.** Les conclusions de la présente analyse et de l'AVD précédente s'écartent des performances antérieures du pays et indiquent une amélioration de la dynamique de la dette. Ceci s'expliquait par l'amélioration prévue du cadre de politique macroéconomique, et notamment par une plus grande discipline budgétaire, une mise en œuvre résolue des réformes structurelles favorables à la croissance et de vastes opérations d'apurement des arriérés et d'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE. Toutefois, les principaux ratios indicatifs de la présente AVD se sont légèrement dégradés par rapport à l'AVD de 2008, ce qui s'explique pour l'essentiel par le fait que les estimations révisées de croissance du PIB réel pour 2009 sont inférieures aux projections de l'exercice précédent, en raison de l'impact de la crise mondiale et de la réduction du taux d'actualisation de 5 à 4 %.

14. **Depuis novembre 2008, le Togo est dans la période intérimaire de l'initiative PPTE.** Lorsque le Togo a atteint le point de décision, le Club de Paris lui a accordé un allègement aux conditions de Cologne<sup>2</sup>, et le pays a négocié un accord de rééchelonnement avec plusieurs créanciers multilatéraux et non membres du Club de Paris. Le stock de la dette nominale est passé de 2,2 milliards de dollars EU fin 2007 à 1,7 milliard de dollars EU fin 2008, en raison de l'apurement des arriérés.

Nominal debt stock as of end-2008		
	(in million of US\$)	percent of total debt
<b>Total</b>	1,740.3	100%
Multilateral creditors	960.1	55%
<i>of which</i>		
IDA	598.4	34%
AfDB	126.2	7%
Bilateral creditors	750.9	43%
Paris Club	665.6	38%
<i>of which</i>		
France	142.9	8%
Switzerland	141.9	8%
Belgium	116.3	7%
Non Paris Club	85.3	5%
Commercial	29.4	2%

Source: Togolese authorities and staff estimates

<sup>2</sup> Les conditions de Cologne représentent une réduction de 90 % du service de la dette venant à échéance pendant la période intérimaire, les 10 % restants étant rééchelonnés avec une période de grâce de 6 ans et une échéance de 23 ans pour la dette non-APD et une période de grâce de 16 ans et une échéance de 40 ans pour la dette APD.

## B. Hypothèses du scénario de référence

15. **Le scénario de référence est conforme à l'accord FRPC triennal.** Il suppose une poursuite régulière de la croissance à un rythme moyen de 3,4 % entre 2009 et 2019 et de 4 % entre 2020 et 2029. La croissance est alimentée par des investissements publics financés par les bailleurs, qui ont renoué avec leur engagement dans le pays après une période prolongée de turbulences sociales et politiques intérieures. Elle est également soutenue par un climat plus favorable aux investissements (le Togo est redevenu plus attrayant pour les investisseurs étrangers), un renforcement de l'intégration régionale, qui s'accompagne d'une montée en puissance du Togo dans les échanges régionaux, grâce à sa situation géographique stratégique et au rôle du port de Lomé, un rebond de la production de phosphate et de coton suite à la restructuration de ces secteurs et une intermédiation bancaire plus approfondie après le réaménagement du secteur bancaire. Le scénario table sur une stabilité sociale et politique, qui entraîne une amélioration durable de le climat des affaires et une augmentation des investissements à moyen terme (par exemple dans les secteurs bancaire, télécommunications, phosphate et portuaire). L'une des composantes importantes du scénario de référence est le renouvellement de l'engagement de la communauté internationale. Le déflateur du PIB est prévu à 2,4 % en moyenne pour la période 2015-2029, ce qui est correspond à l'expérience historique du Togo et est conforme aux critères de convergence de l'UEOMA.

16. **La stabilité macroéconomique repose sur des réformes structurelles et une politique budgétaire prudente.** Le déficit primaire intérieur reste proche de zéro pendant la période de projection, et les ressources libérées par l'allègement accordé au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM alimentent en premier lieu des secteurs prioritaires tels que la santé, l'éducation et les infrastructures. Le ratio recettes/PIB est stabilisé à 18 %, traduisant pour l'essentiel une stratégie réussie d'augmentation des recettes fiscales, rendue possible grâce à la baisse des taux d'imposition relativement élevés et à l'élargissement de l'assiette fiscale.

17. **Les projections supposent une position extérieure qui reste gérable, à condition que les investissements directs étrangers et les flux des bailleurs restent soutenus à moyen terme.** Le déficit du solde des transactions courantes du Togo ne devrait pas diminuer sensiblement à moyen terme. Les importations devraient augmenter au fur et à mesure de l'absorption de l'aide extérieure et de l'augmentation des investissements directs étrangers. Les exportations devraient reprendre, essentiellement grâce à l'augmentation des exportations de phosphates. Pour assurer une croissance soutenue des exportations il faudra améliorer la compétitivité grâce à des réformes favorables aux entreprises. Dans ces projections, le financement extérieur provient en majeure partie de l'allègement de la dette, des investissements directs étrangers, des envois de fonds des travailleurs expatriés et de l'assistance. Les investissements directs étrangers augmentent au cours de cette période, tandis que les réserves internationales fléchissent quelque peu.

18. **Le scénario de référence tient compte des opérations d'apurement des arriérés multilatéraux finalisées en 2008 ; il suppose l'utilisation de tous les instruments classiques d'allègement de la dette et la mise en place d'une assistance intérimaire PPTE**<sup>3</sup> Conformément aux lignes directrices du CVD, le scénario de référence n'englobe pas l'assistance PPTE, IADM, post-PPTE bilatérale ou multilatérale après le point d'achèvement<sup>4</sup>. Étant donné que l'évolution des indicateurs de la dette du Togo tient compte de l'impact total de l'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, l'assistance PPTE, IADM, post-PPTE, bilatérale ou multilatérale est présentée dans un scénario alternatif spécifique au pays.

### C. Analyse de viabilité de la dette extérieure

#### Scénario de référence

19. **D'après le scénario de référence, les indicateurs de la dette extérieure du Togo restent supérieurs aux seuils indicatifs et mettent en évidence que le pays est surendetté** (tableau 1a, graphique 1). La valeur actuelle de la dette contractée ou garantie par l'État représente 49 % du PIB en 2009 et reste supérieure au seuil de 30 % jusqu'en 2017. La valeur actuelle de la dette extérieure par rapport aux recettes et aux exportations dépasse les seuils indicatifs respectifs en 2014. Même si les ratios de service de la dette restent inférieurs à leurs seuils indicatifs respectifs pendant toute la période de projection, le ratio service de la dette/exportations se rapproche du seuil en 2014 et en 2015, ce qui souligne la nécessité d'atteindre le point d'achèvement et de conserver un niveau de concessionnalité élevé pour la future dette du Togo.

#### Scénarios alternatif et tests de résistance

20. **La dette extérieure du Togo reste vulnérable à de nombreux chocs** (tableau 1b, graphique 1). Les indicateurs de valeur actuelle de la dette extérieure par rapport aux recettes et aux exportations se dégradent considérablement sous plusieurs chocs, dont une dépréciation du taux de change et un ralentissement de la croissance des exportations. Le test le plus pertinent semble être le scénario B5, qui combine un choc sur le PIB et une baisse des flux non générateurs de dette. Le scénario de choc le plus extrême suppose que les indicateurs basés sur la valeur actuelle dépassent les seuils indicatifs pendant une période

<sup>3</sup> Les arriérés envers l'AID et la BAfD ont été apurés en 2008. Le Togo a conclu un accord d'apurement des arriérés avec le FIDA, l'OPEP et la BEI. Le Togo négocie avec la BADEA. La Banque islamique de développement a donné son accord de principe à un allègement, dont les modalités restent à définir. Le Togo a contacté le FECEGE pour demander un allègement au titre de l'initiative PPTE.

<sup>4</sup> Voir « Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries » ([www.imf.org](http://www.imf.org) et IDA/SECM2007/0226, 05/03/2007).

prolongée, et que les indicateurs de service de la dette restent supérieurs aux seuils pendant plusieurs années, même si les nouveaux emprunts contractés par le Togo bénéficient de termes très concessionnels. Le scénario historique montre une progression nette de toutes les indicateurs en valeur actuelle de la dette à partir de 2018 et un dépassement des seuils en fin de période. Le profil en U du scénario historique révèle qu'à partir de 2018, les projections macroéconomiques actuelles, soutenues par les réformes, bénéficient de meilleures perspectives, notamment en termes de déficit du solde des transactions courantes et de taux de croissance réelle.

**21. Les scénarios alternatifs supposent un allègement supplémentaire de la dette au point d'achèvement, qui améliore considérablement les perspectives de viabilité de la dette du Togo** (graphique 2). Un allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, de l'IADM et éventuellement d'une assistance bilatérale et multilatérale post-PPTE améliorerait grandement les perspectives de la dette extérieure du Togo. A partir du moment où le pays atteint le point d'achèvement, prévu en 2010, l'allègement irrévocable de la dette qui s'ensuit ramène l'ensemble des indicateurs de la dette extérieure largement en deçà des seuils indicatifs.

#### **D. Viabilité de la dette du secteur public**

##### **Scénario de référence**

**22. La prise en compte de l'importante dette publique intérieure du Togo dans l'analyse met en évidence la vulnérabilité du scénario de référence** (tableau 2a, graphique 2). Le Togo a un endettement intérieur comparativement lourd, conséquence de plusieurs années de gestion budgétaire faible et d'accumulation d'arriérés intérieurs et de la nécessité de recapitaliser les banques en difficultés. En outre, le récent crédit de la BCEAO lié à l'allocation de DTS, qui servira à apurer les arriérés intérieurs, aura pour effet de dégrader les principaux ratios indicatifs, et ce bien que le crédit de la BCEAO soit accordé à des conditions meilleures que celles des titres dont l'émission était initialement prévue pour apurer les arriérés. La projection de la valeur actuelle de la dette publique totale reste assez élevée au cours des cinq prochaines années, proche de 50 % du PIB et de 200 % des recettes. Les ratios d'endettement baissent toutefois de façon soutenue à long terme dans l'hypothèse d'une amélioration des perspectives macroéconomiques et d'un financement fortement concessionnel dans le scénario de référence.

##### **Scénarios alternatifs et tests de résistance**

**23. Les indicateurs d'endettement réagiraient à un certain nombre de chocs susceptibles d'augmenter le niveau et le service de la dette à long terme.** La dynamique

de la dette publique totale est très vulnérable à une dépréciation réelle, à une augmentation des flux générateurs de dette et, dans une moindre mesure, à un choc de croissance (tableau 2b, graphique 2). Ceci souligne l'importance de la mise en place de réformes destinées à améliorer le climat des affaires pour favoriser les investissements extérieurs et la croissance.

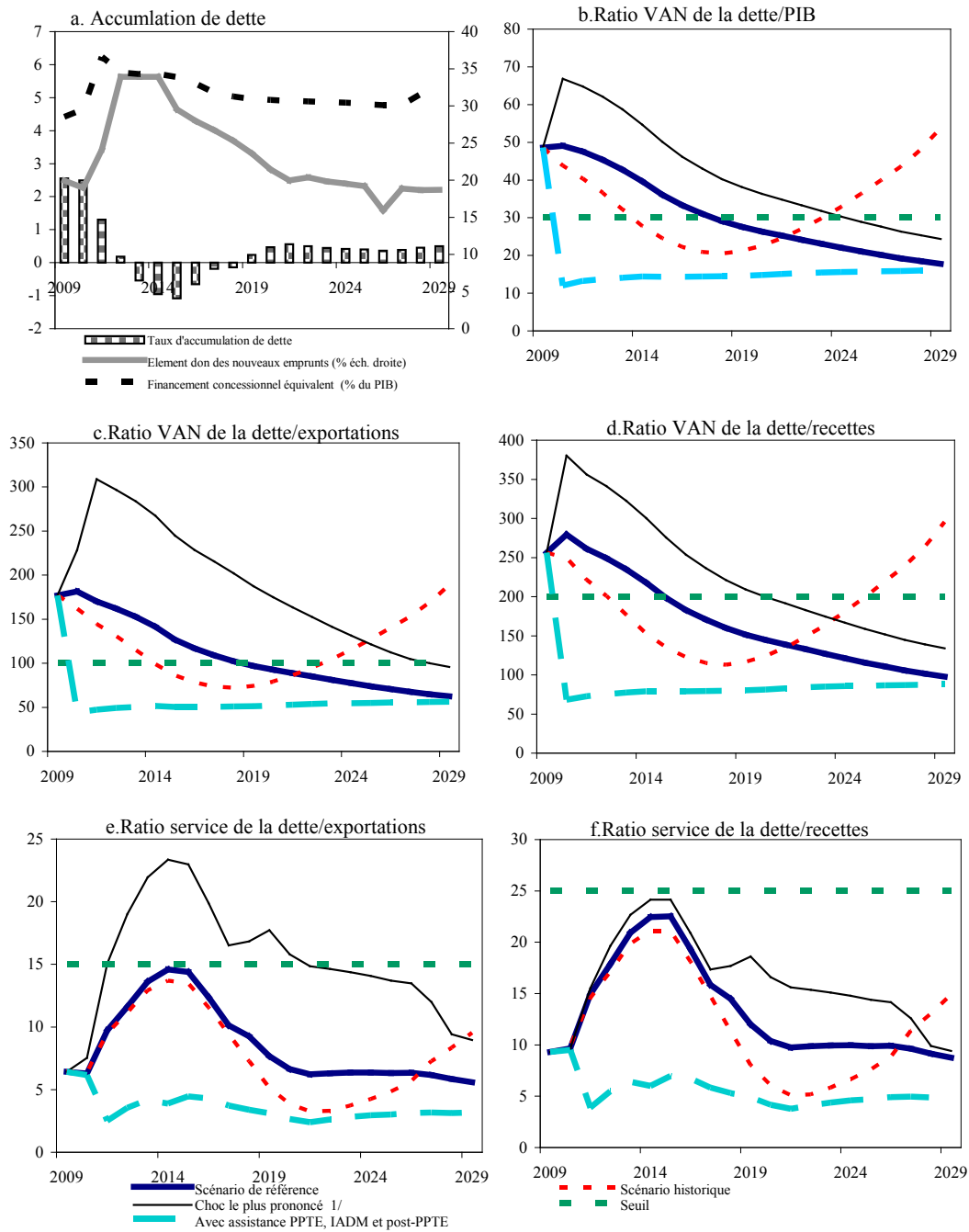
**24. L'octroi intégral de l'allègement PPTE, IADM et post-PPTE au point d'achèvement prévu réduit ces vulnérabilités, comme démontré dans le scénario alternatif.** Les trois indicateurs basés sur la valeur actuelle sont nettement inférieurs à ceux du scénario de référence et continuent à baisser pendant la période de projection.

### E. Conclusion

**25. L'AVD montre que le Togo continue d'être surendetté, malgré la réduction considérable de sa dette suite aux récentes opérations d'apurement des arriérés et au passage du point de décision de l'initiative PPTE.** Le Togo a bénéficié de l'assistance intérimaire PPTE et d'importantes opérations d'apurement des arriérés. Dans le scénario de référence, les indicateurs en valeur actuelle restent nettement supérieurs aux seuils indicatifs pendant la majeure partie de la période de projection, ce qui souligne l'importance d'un allègement supplémentaire de la dette, lequel devrait se produire au point d'achèvement. L'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, de l'IADM et de l'assistance post-PPTE améliore de façon significative les perspectives de la dette extérieure du Togo.

**26. Pour améliorer sensiblement les perspectives de la dette extérieure il faudra une reprise soutenue de la croissance du PIB réel, des exportations et des investissements directs étrangers, ainsi qu'une gestion prudente de la dette et de solides résultats budgétaires.** Les scénarios alternatifs et les tests de résistance mettent en relief la vulnérabilité des perspectives actuelles de la dette extérieure du Togo. La prise en compte de la lourde dette intérieure du Togo dans l'analyse renforce les conclusions de l'AVD extérieure et souligne les risques qui pèsent sur les perspectives de la dette du Togo. Il est essentiel à cet égard que les autorités togolaises poursuivent les efforts consentis actuellement pour renforcer la gestion des finances publiques, restructurer le système bancaire, promouvoir le développement financier, réformer les entreprises publiques et améliorer le climat des investissements, jetant ainsi les bases pour une accélération des perspectives de croissance.

Graphique 1. Togo: Indicateurs d'endettement contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2009-2029 1/

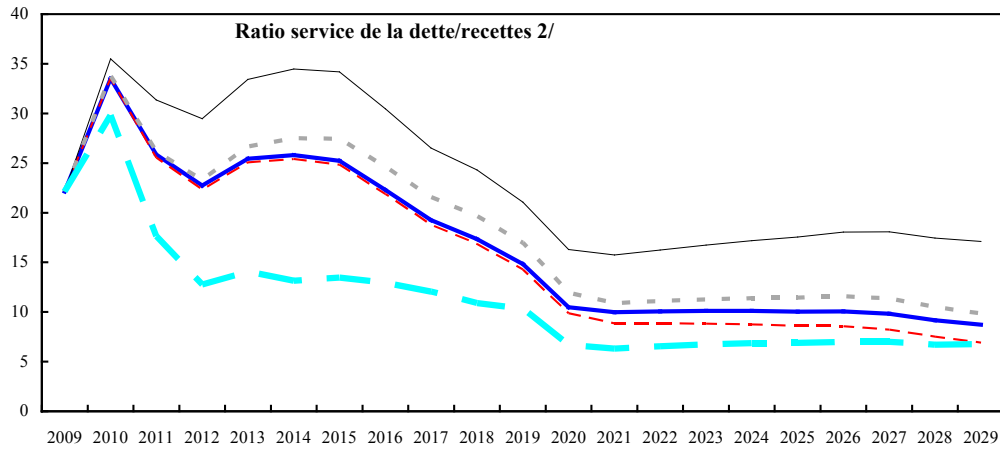
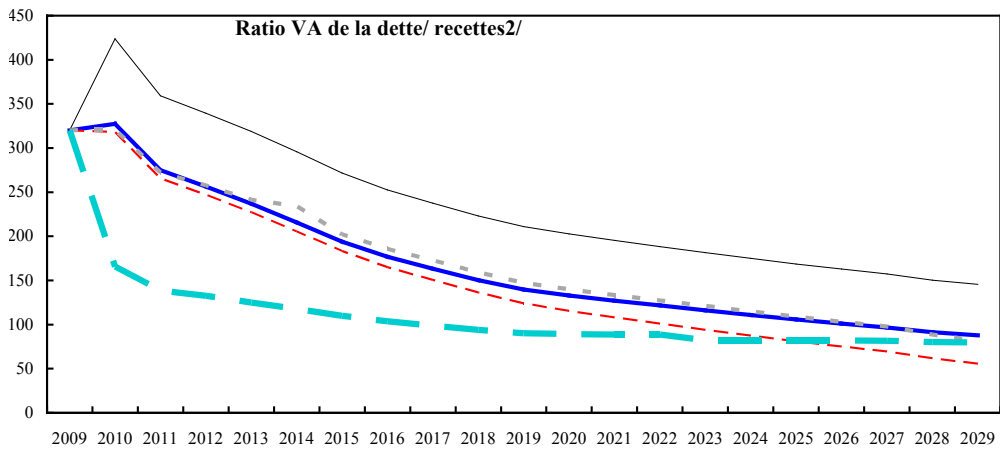
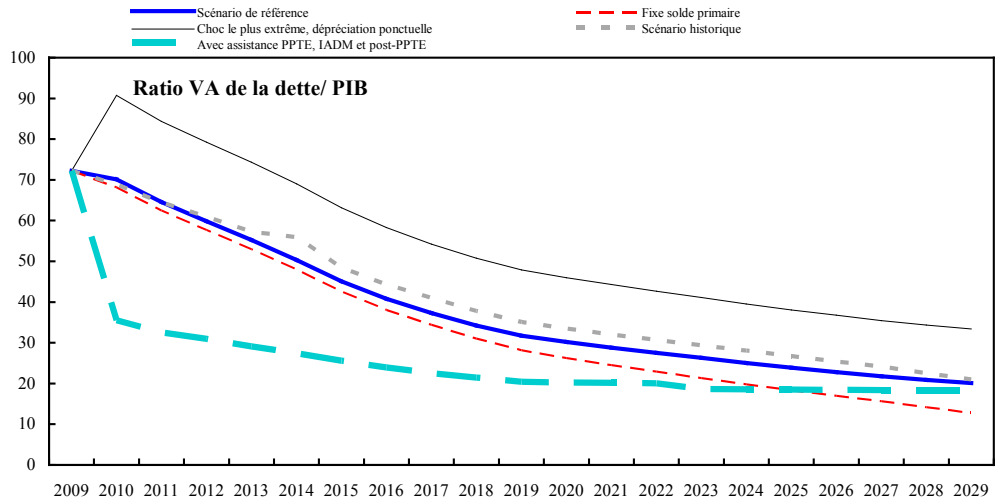


Sources: Projections et simulations des services du FMI.

1/ Test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2019. Au graphique b correspond à un choc lié à l'assistance PPTE, IADM, post PPTE; au graphique c à un choc lié à l'assistance PPTE, IADM, post PPTE; au graphique d à un choc lié à l'assistance PPTE, IADM, post PPTE; au graphique e à un choc lié à l'assistance PPTE, IADM, post PPTE; et au graphique f à un choc lié à l'assistance PPTE, IADM, post PPTE.



Graphique 2.Togo: Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2009-2029 1/



Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2019.

2/ Les recettes comprennent les dons.



Tableau 1b : Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement contracté ou garanti par l'État, 2008-2029  
(En pourcentage)

	Projections																				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Ratio VAN de la dette/PIB</b>																					
<b>Scénario de référence</b>	49	49	48	45	43	40	36	33	31	29	<b>28</b>	26	25	24	23	22	21	20	19	18	18
<b>A. Scénarios de rechange</b>																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2029 1/	49	44	40	37	32	28	25	22	21	21	<b>21</b>	23	25	27	30	33	36	40	44	48	54
A2. Nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables en 2008-2029 2/	49	50	50	48	46	43	40	37	36	34	<b>33</b>	33	32	32	32	32	32	32	33	33	33
A3. Scénario de rechange: fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et post_PPTE	49	12	13	14	14	14	14	14	14	14	<b>15</b>	15	15	15	15	16	16	16	16	16	16
<b>B. Tests de résistance</b>																					
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	49	49	50	48	45	42	39	36	33	31	<b>29</b>	28	27	26	25	23	22	21	20	20	19
B2. Croissance des exportations à leur moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 3/	49	51	58	56	53	50	47	44	41	39	<b>36</b>	33	31	29	27	25	23	22	20	19	18
B3. Déflateur du PIB (en dollar EU) à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	49	52	55	52	49	46	42	39	36	34	<b>32</b>	31	29	28	27	26	24	23	22	21	21
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 4/	49	47	45	43	40	38	34	32	29	28	<b>26</b>	25	24	23	22	21	20	19	19	18	17
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 en appliquant des chocs d'un demi écart-type	49	52	58	56	53	50	46	43	40	37	<b>35</b>	33	31	30	28	26	25	23	22	21	20
B6. Dévaluation de 30% du taux de change en 2010 5/	49	67	65	62	59	55	50	46	43	40	<b>38</b>	36	35	33	32	30	29	28	26	25	24
<b>Ratio VAN de la dette/exportations</b>																					
<b>Scénario de référence</b>	177	181	170	162	153	142	127	117	109	102	<b>97</b>	93	89	85	81	77	74	71	67	65	63
<b>A. Scénarios de rechange</b>																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2029 1/	177	162	145	131	115	99	86	78	74	72	<b>74</b>	79	86	95	105	116	128	140	153	169	189
A2. Nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables en 2008-2029 2/	177	184	179	173	164	154	140	131	125	120	<b>116</b>	115	114	113	113	112	112	114	115	116	117
A3. Scénario de rechange: fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et post_PPTE	177	44	47	49	50	51	50	50	51	51	<b>51</b>	52	53	54	54	55	55	55	56	56	56
<b>B. Tests de résistance</b>																					
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	177	176	166	158	150	139	126	116	108	101	<b>95</b>	91	87	83	80	76	72	69	66	63	61
B2. Croissance des exportations à leur moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 3/	177	228	309	297	284	267	245	229	215	202	<b>187</b>	175	163	152	142	131	121	113	105	100	96
B3. Déflateur du PIB (en dollar EU) à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	177	176	166	158	150	139	126	116	108	101	<b>95</b>	91	87	83	80	76	72	69	66	63	61
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 4/	177	173	161	153	145	134	121	111	103	97	<b>92</b>	88	85	81	78	74	71	68	65	63	61
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 en appliquant des chocs d'un demi écart-type	177	193	220	211	201	188	171	158	148	139	<b>130</b>	123	117	110	104	98	92	87	82	78	75
B6. Dévaluation de 30% du taux de change en 2010 5/	177	176	166	158	150	139	126	116	108	101	<b>95</b>	91	87	83	80	76	72	69	66	63	61
<b>Ratio VAN de la dette/recettes</b>																					
<b>Scénario de référence</b>	256	279	261	249	235	218	198	183	171	160	<b>152</b>	145	139	133	127	121	116	111	106	102	98
<b>A. Scénarios de rechange</b>																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2029 1/	256	249	222	201	177	153	135	122	115	113	<b>116</b>	124	135	148	164	181	200	219	239	264	295
A2. Nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables en 2008-2029 2/	256	283	275	266	252	236	219	205	195	187	<b>182</b>	179	178	177	177	176	176	178	179	181	184
A3. Scénario de rechange: fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et post_PPTE	256	68	73	76	77	79	79	79	79	80	<b>80</b>	81	83	84	85	86	86	87	87	88	88
<b>B. Tests de résistance</b>																					
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	256	280	275	263	249	232	212	196	182	171	<b>161</b>	154	148	141	135	128	122	117	112	107	103
B2. Croissance des exportations à leur moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 3/	256	293	318	307	293	276	257	240	226	212	<b>197</b>	184	172	160	149	138	128	118	110	105	101
B3. Déflateur du PIB (en dollar EU) à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	256	298	300	287	272	253	232	214	199	186	<b>176</b>	168	161	154	147	140	134	128	122	117	113
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 4/	256	266	246	236	222	207	189	174	162	151	<b>144</b>	138	132	127	122	117	112	107	102	99	95
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 en appliquant des chocs d'un demi écart-type	256	296	319	307	292	273	252	234	219	206	<b>193</b>	182	172	163	154	145	136	128	121	116	111
B6. Dévaluation de 30% du taux de change en 2010 5/	256	380	356	341	323	300	275	254	237	221	<b>209</b>	200	191	183	175	167	159	152	145	139	134

Tableau 1b. Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement contracté ou garanti par l'État, 2008-2029 (suite)  
(En pourcentage)

	Ratio service de la dette/exportations																				
<b>Scénario de référence</b>	6	6	10	12	14	15	14	12	10	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6	6	
<b>A. Scénarios de rechange</b>																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2029 1/	6	6	9	11	13	14	13	12	9	7	5	4	3	3	4	4	5	6	7	8	10
A2. Nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables en 2008-2029 2/	6	6	10	12	14	15	14	13	12	11	9	9	9	9	9	9	10	10	11	11	12
A3. Scénario de rechange: fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et post_PPTE	6	6	3	4	4	4	4	4	4	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
<b>B. Tests de résistance</b>																					
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	6	6	10	12	14	15	14	12	10	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6	6	5
B2. Croissance des exportations à leur moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 3/	6	8	15	19	22	23	23	20	17	17	18	16	15	15	14	14	14	13	12	9	9
B3. Déflateur du PIB (en dollar EU) à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	6	6	10	12	14	15	14	12	10	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6	6	5
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 4/	6	6	10	11	13	14	14	12	10	9	7	6	6	6	6	6	6	6	6	6	5
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 en appliquant des chocs d'un demi écart-type	6	7	12	15	17	18	18	15	13	12	11	10	9	9	9	9	9	9	8	7	7
B6. Dévaluation de 30% du taux de change en 2010 5/	6	6	10	12	14	15	14	12	10	9	8	7	6	6	6	6	6	6	6	6	5
	Ratio service de la dette/recettes																				
<b>Scénario de référence</b>	9	10	15	18	21	22	23	19	16	14	12	10	10	10	10	10	10	10	10	9	9
<b>A. Scénarios de rechange</b>																					
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2008-2029 1/	9	10	15	17	20	21	21	18	15	11	8	6	5	5	6	7	8	9	11	13	15
A2. Nouveaux emprunts publics à des conditions moins favorables en 2008-2029 2/	9	10	15	19	22	24	23	21	19	17	15	14	14	14	14	13	16	15	17	18	19
A3. Scénario de rechange: fourniture intégrale d'allègement PPTE, IADM et post_PPTE	9	10	4	5	6	6	7	7	6	5	5	4	4	4	4	5	5	5	5	5	5
<b>B. Tests de résistance</b>																					
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	9	10	16	19	23	24	24	21	17	16	13	11	10	11	11	11	11	11	10	10	9
B2. Croissance des exportations à leur moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 3/	9	10	16	20	23	24	24	21	17	18	19	17	16	15	15	15	14	14	13	10	9
B3. Déflateur du PIB (en dollar EU) à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011	9	11	18	21	25	26	27	23	19	17	14	12	11	12	12	11	12	11	11	11	10
B4. Flux nets non générateurs d'endettement à moyenne historique moins un écart-type en 2010-2011 4/	9	10	15	18	21	22	22	19	16	14	11	10	9	9	9	9	9	9	9	9	8
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 en appliquant des chocs d'un demi écart-type	9	10	17	21	25	26	26	23	19	18	17	15	14	14	14	14	13	13	13	11	10
B6. Dévaluation de 30% du taux de change en 2010 5/	9	14	21	25	29	31	32	27	22	20	17	14	14	14	14	14	14	14	13	13	12
<i>Pour mémoire :</i>																					
Élément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB en dollars EU, le compte courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créditeurs de dette.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et les échéances restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement au niveau inférieur, mais le compte courant en pourcentage du PIB revient à son niveau de référence après le choc

(ce qui suppose un ajustement automatique compensatoire des niveaux d'importation).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar EU, et cette diminution ne peut excéder 100%.

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement moins favorable) où les conditions des nouveaux financements sont celles précitées à la note 2.

Tableau 2a.: Cadre d'analyse de viabilité de la dette du secteur public, Scénario de référence, 2006-2029  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation					Projections			
	2006	2007	2008			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009-14 Moyenne	2019	2029
<b>Dette du secteur public 1/</b>	117,8	110,2	85,7			81,7	79,3	73,4	68,4	63,5	58,1		38,3	25,8
dont : libellée en devises	89,7	82,1	60,6			58,1	58,2	56,4	53,9	50,9	47,5		34,2	23,6
Variation de la dette du secteur public	3,0	-7,5	-24,6			-3,9	-2,5	-5,8	-5,0	-4,9	-5,3		-2,7	-0,8
Flux générateurs d'endettement identifiés	-10,0	-10,8	-21,2			-4,1	-1,7	-3,3	-2,4	-2,1	-2,3		-1,7	-0,9
Déficit primaire	1,7	-0,3	-0,6	-0,3	2,0	-0,3	1,7	-0,1	-0,1	-0,1	-0,2	0,1	0,2	0,5
Recettes et dons	18,3	18,7	19,4			22,6	21,4	23,5	23,3	23,3	23,3		22,7	22,9
dont : dons	1,4	1,7	2,4			3,6	3,8	5,3	5,1	5,1	5,1		4,5	4,7
Dépenses primaires (hors intérêts)	20,0	18,4	18,8			22,3	23,1	23,4	23,2	23,2	23,2		22,9	23,4
Dynamique automatique de la dette	-11,6	-10,5	-0,9			-2,8	-2,4	-3,2	-2,3	-1,9	-2,2		-1,9	-1,3
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-2,5	-1,5	-7,8			-1,9	-2,9	-3,6	-2,8	-2,5	-2,7		-1,9	-1,3
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	1,8	0,8	-5,9			0,2	-0,9	-0,7	0,0	0,1	-0,3		-0,4	-0,3
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-4,4	-2,3	-1,9			-2,1	-2,1	-2,9	-2,8	-2,6	-2,4		-1,5	-1,0
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-9,1	-9,1	6,9			-0,9	0,5	0,4	0,6	0,5	0,5		...	...
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0,1	0,0	-19,7			-1,0	-1,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Produit de la privatisation (négatif)	-0,1	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Allègement de la dette (PPTE et autres)	0,0	0,0	-19,7			-1,0	-1,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0,0	0,0	0,0			0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Résiduel, y compris variations des actifs	13,0	3,3	-3,4			0,2	-0,8	-2,6	-2,6	-2,8	-3,0		-1,0	0,0
<b>Autres indicateurs de viabilité</b>														
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	28,1	28,1	73,5			72,2	70,1	64,6	59,9	55,3	50,3		31,7	20,1
dont : libellée en devises	0,0	0,0	48,5			48,6	49,1	47,5	45,4	42,7	39,6		27,6	17,8
dont : dette extérieure	...	...	48,5			48,6	49,1	47,5	45,4	42,7	39,6		27,6	17,8
VAN des engagements conditionnels (non inclus dans la dette du secteur pu	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...
Besoins de financement bruts 2/	6,3	4,3	4,2			4,7	8,9	6,0	5,2	5,8	5,8		3,6	2,5
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	153,8	150,5	379,5			320,1	327,5	274,8	256,4	237,0	215,8		139,7	87,7
Ratio VAN de la dette du secteur public/recettes (en %)	166,4	165,5	432,6			380,8	399,2	354,7	328,9	303,7	276,5		174,3	110,4
dont : dette extérieure 3/	...	...	285,1			256,2	279,3	261,2	249,3	234,9	217,8		151,5	97,9
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	25,1	24,9	24,8			22,1	33,5	25,8	22,7	25,4	25,8		14,8	8,7
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	27,1	27,4	28,2			26,3	40,9	33,4	29,2	32,6	33,1		18,5	11,0
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	-1,3	7,2	24,0			3,7	4,2	5,7	4,9	4,8	5,1		2,9	1,3
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>														
Croissance du PIB réel (en %)	3,9	1,9	1,8	1,5	2,2	2,5	2,6	3,8	4,0	4,0	3,9	3,4	3,8	4,1
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en %)	2,3	2,3	0,6	1,9	0,7	0,7	0,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,5	1,7	1,5
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette en monnaie nationale (en %)	0,5	-0,2	-5,3	-1,7	3,2	2,1	0,5	-0,3	0,6	0,8	0,1	0,6	-1,9	-1,6
Dépréciation du taux de change réel (en %, + indique une dépréciation)	-10,3	-10,2	9,0	-4,4	10,9	-1,5	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	0,3	1,3	6,5	2,4	5,4	1,3	2,6	3,0	2,2	1,9	2,5	2,2	2,5	2,5
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,2	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Élément de don des nouveaux emprunts extérieurs (en %)	...	...	...	...	...	19,9	18,9	24,1	33,9	33,9	33,9	27,5	23,6	18,7

Sources : Autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/[Signale la couverture du secteur public, par ex. administrations publiques ou secteur public non financier. Précise également s'il s'agit d'une base brute ou nette]

2/ Le besoin brut de financement est défini comme le déficit primaire plus le service de la dette plus le stock de la dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes à l'exclusion des dons.

4/ Le service de la dette est défini comme la somme des intérêts et amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et les écarts type sont en général calculés sur les dix dernières années, sous réserve de la disponibilité des données.

Tableau 2b: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette publique, 2009-2029

	Projections							
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2029
<b>Ratio VA de la dette/ PIB</b>								
<b>Scénario de référence</b>	72	70	65	60	55	50	32	20
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	72	69	64	61	57	56	35	21
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	72	68	62	58	53	48	28	13
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	72	71	65	61	57	53	38	39
A4. Scénario de rechange: avec assistance PPTE, IADM et post_PPTE	72	35	35	35	35	35	35	35
<b>B. Tests de résistance</b>								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	72	73	72	68	65	61	47	45
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	72	70	66	62	57	52	33	21
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	72	71	68	64	60	56	41	36
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2010	72	91	84	79	74	69	48	33
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	72	80	74	70	65	60	40	27
<b>Ratio VA de la dette/recettes2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	320	327	275	256	237	216	140	88
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	320	321	272	258	241	234	147	82
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	320	318	266	247	227	206	124	56
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	320	329	278	261	244	225	165	165
A4. Scénario de rechange: avec assistance PPTE, IADM et post_PPTE	320	166	139	133	125	118	90	80
<b>B. Tests de résistance</b>								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	320	339	300	287	272	256	203	192
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	320	327	283	264	245	223	147	93
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	320	328	286	271	255	237	178	156
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2010	320	424	359	339	319	296	211	146
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	320	374	317	298	278	257	177	117
<b>Ratio service de la dette/recettes 2/</b>								
<b>Scénario de référence</b>	22	34	26	23	25	26	15	9
<b>A. Scénarios de rechange</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyenne historique	22	34	26	23	27	28	17	10
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2009	22	34	26	22	25	25	14	7
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	22	34	26	23	26	26	16	13
A4. Scénario de rechange: avec assistance PPTE, IADM et post_PPTE	22	30	18	13	14	13	10	7
<b>B. Tests de résistance</b>								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	22	34	28	24	28	28	18	15
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2010-2011	22	34	26	23	26	26	15	9
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	22	34	27	24	27	27	17	13
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2010	22	35	31	29	33	34	21	17
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs de dette en 2010	22	34	27	25	27	27	16	12

Sources : autorités nationales et estimations et projections des services du FMI.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de base moins un écart type divisée par la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.



Communiqué de presse n° 09/430  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
Le 25 novembre 2009

Fonds monétaire international  
Washington, D.C. 20431 USA

## **Le Conseil d'administration du FMI achève la troisième revue de l'accord FRPC avec le Togo et approuve le décaissement de 14 millions de dollars EU**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la troisième revue des résultats obtenus par le Togo dans le cadre de son programme de réformes économiques appuyé par un accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC). La revue a été achevée selon la procédure du défaut d'opposition<sup>1</sup> le 18 novembre 2009 et la République du Togo peut ainsi tirer un montant de 8,8 millions de DTS (environ 14 millions de dollars EU) au titre de l'accord.

Le Togo a rempli tous les critères de réalisation quantitatifs et structurels du programme appuyé par la FRPC, et l'exécution dudit programme a été solide, surtout compte tenu des répercussions de la récession mondiale, de l'évolution défavorable des prix mondiaux l'an dernier et des graves inondations dans le pays. La politique budgétaire a été prudente, et des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'exécution de réformes structurelles importantes.

L'accord triennal au titre de la FRPC a été approuvé par le Conseil d'administration en avril 2008 (voir [communiqué de presse no. 08/90](#)) pour un montant de 66,06 millions de DTS (environ 108,4 millions de dollars EU). En septembre 2008, le Conseil d'administration a approuvé une augmentation de l'accès de 18,35 millions de DTS (voir [communiqué de presse no. 08/216](#)). Le tirage du montant disponible du fait de l'achèvement de la troisième revue portera le total des décaissements au titre de l'accord à 58 millions de DTS (environ 92,7 millions de dollars EU).

---

<sup>1</sup> Le Conseil d'administration prend des décisions par défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans discussions formelles.

Les programmes appuyés par la FRPC se fondent sur des stratégies de réduction de la pauvreté élaborées par les pays, qui sont adoptées à l'issue d'un processus participatif faisant intervenir la société civile et les partenaires pour le développement et décrites dans un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ces dispositions visent à garantir que les programmes appuyés par la FRPC s'accordent avec un ensemble de politiques macroéconomiques, structurelles et sociales qui favorisent la croissance et font reculer la pauvreté.

Le Togo, qui est devenu membre du FMI le 1<sup>er</sup> août 1962, dispose d'une quote-part de 73,40 millions de DTS au FMI.